

Agenda 21 Pays Tolosan



Diagnostic partagé

novembre 2010



Opération soutenue dans le cadre du programme PRELUDE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
AXE 1 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	5
1.1 ACTIVITES ECONOMIQUES	5
1.2 COMMERCE ET AGRICULTURE	12
ANALYSE DES ACTIONS ET PROJETS D’ACTIONS IDENTIFIES	17
LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE	18
AXE 2 : SOCIAL ET HABITAT	19
2.1 URBANISME	19
2.2 DYNAMIQUE SOCIALE.....	25
ANALYSE DES ACTIONS ET PROJETS D’ACTIONS IDENTIFIES	31
LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE	32
AXE 3 : TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT	33
3.1 DEPLACEMENTS	33
3.2 RESSOURCES NATURELLES	40
ANALYSE DES ACTIONS ET PROJETS D’ACTIONS IDENTIFIES	50
LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE	51
AXE 4 : CULTURE ET TOURISME	52
4.1 TOURISME	52
4.2 CULTURE	55
ANALYSE DES ACTIONS ET PROJETS D’ACTIONS IDENTIFIES	59
LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE	60
LES ENJEUX TRANSVERSES POUR LE PAYS	61

Une démarche de Développement durable

Un Agenda 21 est un plan d'actions pour le XXIème siècle. Il s'agit d'appliquer localement les grands principes reconnus lors de la conférence internationale de Rio en 1992. Ces principes tendent à concilier développement économique, respect de l'environnement et équité sociale. Cette approche est connue sous le nom de Développement Durable.

Or, si les enjeux sont globaux (réchauffement climatique, exclusion, ...), c'est sur le terrain que les solutions doivent être trouvées, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. C'est pourquoi le Pays Tolosan s'est engagé dans la réalisation d'un Agenda 21 local.

Selon le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM), un Agenda 21 doit permettre de répondre localement à 5 finalités de Développement Durable :

- Lutte contre le **changement climatique** et protection de l'atmosphère
- Conservation de la **biodiversité**, protection des **milieux et des ressources**
- **Cohésion sociale et solidarité** entre territoires et entre générations
- **Epanouissement de tous les être humains**
- Dynamique de développement suivant des **modes de production et de consommation responsables**

Un diagnostic partagé sur le Pays Tolosan

Pour mettre en œuvre ce projet, une démarche participative a été mise en œuvre. 4 ateliers de réflexion réunissant des acteurs locaux durant les mois de juillet et septembre, ont permis de débattre autour des Atouts et Faiblesses du territoire et de ses enjeux de développement durable.

Ces ateliers, tout comme l'ensemble de ce document, se sont organisés selon les axes de la Convention Territoriale du Pays :

- Axe 1 : Développement économique,
- Axe 2 : Social et Habitat,
- Axe 3 : Transport et Environnement,
- Axe 4 : Culture et Tourisme

Dans chaque axe, quatre temps rythment le diagnostic partagé :

- Les éléments de diagnostic technique,
- La perception des acteurs et habitants,
- L'analyse des actions et des projets identifiés,
- Les enjeux de développement durable.

De ce fait, le document qui suit résume tous les éléments, données, réflexions et enjeux issus de la première phase de l'Agenda 21. Il synthétise l'ensemble des documents et études déjà réalisées sur le territoire :

- diagnostics des Agenda 21 communaux et intercommunaux,
- études thématiques du Pays,

- documents réalisés dans le cadre du SCoT Nord Toulousain, ...
Ainsi, il constitue à la fois un état des lieux du Pays Tolosan, au regard du Développement Durable, et une vision du ressenti et de la perception des acteurs de ce territoire.

Le Pays Tolosan associe 70 communes au Nord du département de la Haute Garonne dont :

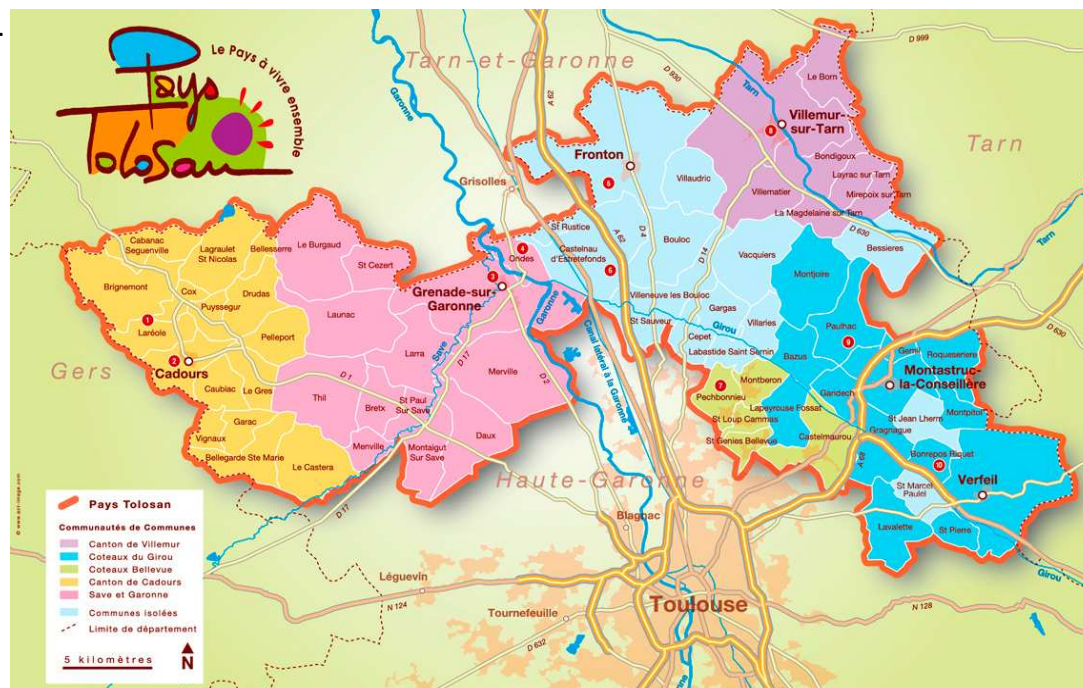
- 5 communautés de communes : Canton de Villemur, Coteaux du Girou, Canton de Cadours, Save et Garonne, Coteaux de Bellevue,
- 15 communes « isolées ».

Le Pays Tolosan s'est formé en juin 2009 suite à l'adhésion des communautés de communes du Canton de Cadours et de Save et Garonne. Son ancienne appellation était « Pays Girou Tarn Frontonnais ».

La plupart des études et documents existants ont été réalisés à l'échelle de l'ancien périmètre Girou Tarn Frontonnais.

Le périmètre d'étude le plus proche du périmètre actuel est le SCoT Nord Toulousain, qui regroupe l'ensemble des collectivités territoriales du Pays Tolosan, à l'exception de la communauté de communes des Coteaux de Bellevue et les communes de Lavalette, St Marcel Paulel et Bonrepos Riquet.

En conséquence, les données chiffrées de ce document sont le plus fréquemment issues du diagnostic territorial provisoire du SCoT Nord Toulousain.



1.1 Activités économiques

1.1.1 Un tissu économique diversifié

En 2006, l'emploi se répartit équitablement entre activité résidentielle¹ (40%) et appareil productif² (40%), le reste étant relatif à la fonction publique. Ce tissu est également fortement marqué par l'activité agricole (plus de 20% des établissements sur le SCoT Nord Toulousain).

Le tissu économique est plutôt dynamique, avec l'augmentation de 13% du nombre d'établissements entre 2006 et 2008, pour atteindre 5 650 établissements sur le SCoT Nord Toulousain.

La sphère productive est en particulier centrée sur deux territoires, le Frontonnais et la Vallée du Tarn. En effet, La vallée du Tarn bénéficie d'une forte tradition industrielle (biens électriques, énergie, bois) et regroupe les 2 plus gros employeurs du Pays. Le Frontonnais accueille un niveau conséquent d'activités logistiques, en lien avec la ZAC Eurocentre.

Toutefois, les dynamiques économiques de ces deux territoires sont différenciées. Ainsi, L'avenir économique du pôle industriel de la Vallée du Tarn est incertain en raison de sa dépendance à une mono-industrie

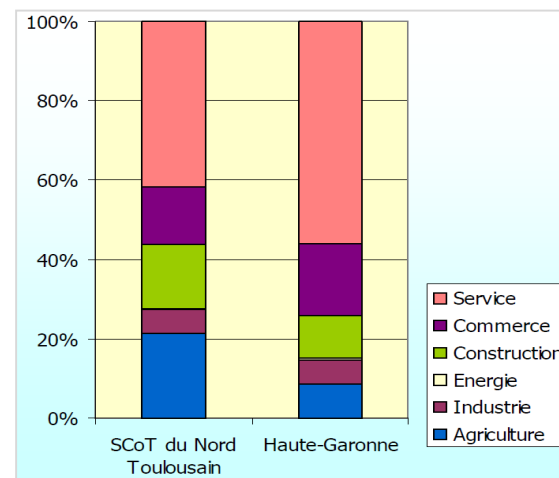
¹ L'emploi suit la population. Les secteurs concernés sont les services aux particuliers, la construction, l'éducation, santé, action sociale, le commerce de détail, les activités financières et le transport de voyageurs.

² L'emploi suit les entreprises. Les secteurs concernés sont l'industrie, l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises, le commerce de gros et une partie des activités immobilières.

(activités de sous-traitance aéronautique pour Labinal, fermeture de Molex, ...). Le secteur du Frontonnais apparaît quant à lui dans une dynamique économique plutôt favorable. En effet, les activités logistiques et transports se sont récemment développées à proximité des axes de circulation A62 et RD820 :

- + 15 établissements du secteur transports à l'échelle du SCoT entre 2005 et 2007 (154 en 2005, 169 en 2007),
- Près de 60% des salariés des transports du SCoT sont situés sur la ZAC Eurocentre en 2007.

Répartition des établissements par secteur d'activité (%)



Source : COFACE services – ORT/SCoT Nord Toulousain – novembre 2008

Le Pays Tolosan est soumis à une forte concurrence économique, entre l'agglomération Toulousaine et divers projets d'envergure (Saint Sulpice, Montbartier, zone de Bouconne à Pujaudran). Un enjeu majeur se situe dans la complémentarité du développement économique du Pays avec ces projets. Dans ce cadre, les outils d'animation économique qui se développent permettent d'accompagner les porteurs de projets et de favoriser la mise en réseaux des acteurs (pépinière d'entreprises sur la ZA Pechnauquié, hôtel d'entreprises sur le Parc du Triangle, déjeuners d'entreprises à Bessières, Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain, E3, ...).

1.1.2 Un développement des zones d'activités, pas toujours structuré

Ces quatre dernières années, les espaces destinés à l'accueil des entreprises se sont fortement développés sur le Pays Tolosan, en nombre (27 zones d'activités en 2009 contre 19 en 2006) et en surface (496 ha contre 149 en 2006). Les zones sont ainsi en moyenne plus étendues (18,37 ha par zone d'activité contre 7,84 en 2006).

Néanmoins, l'offre foncière est dispersée dans une multitude de zones artisanales de desserte locale, en fonction des stratégies communales. Ces espaces, le plus souvent inférieurs à 15 ha, ne bénéficient pas d'une attractivité et d'une visibilité satisfaisante et ne permettent pas l'accueil d'entreprises d'envergure, créatrices d'emplois en quantité. Néanmoins, cette répartition peut s'inscrire dans un objectif de rapprochement entre emploi et habitat sur le long terme.

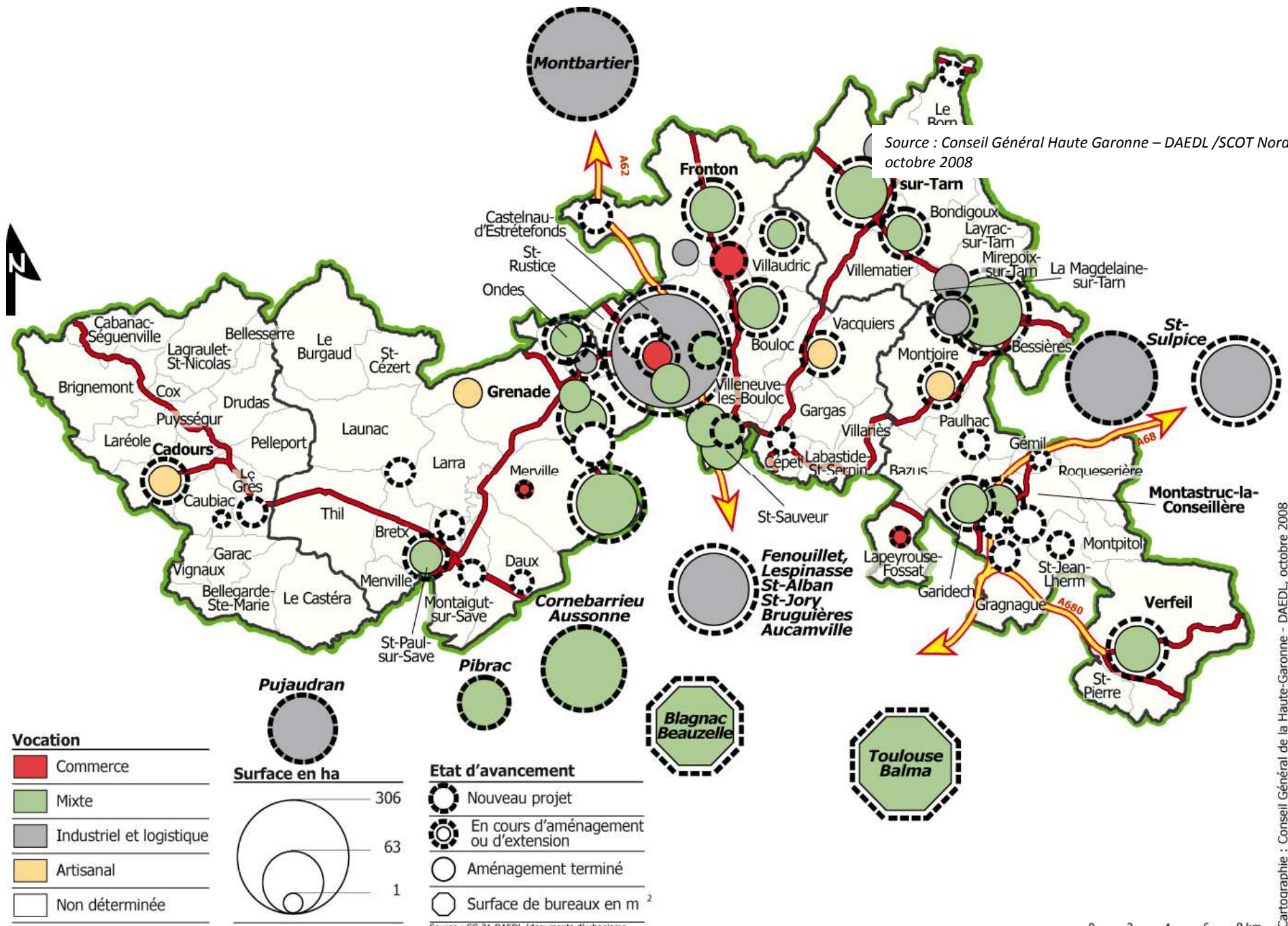
De plus, la plupart des zones à vocation locale bénéficient d'une desserte peu adaptée, constituée principalement de routes départementales.

Toutefois, quelques zones d'envergure se démarquent. Tout particulièrement, la zone Eurocentre fait figure de centralité économique du Nord Est Toulousain (pôle logistique d'intérêt international) Elle bénéficie d'un accès direct sur l'A62, d'une desserte ferroviaire et d'une desserte en bus. En 2005, elle s'étend sur une surface de 304 ha et accueille près de 1 200 emplois. Néanmoins, elle est spécialisée sur la filière logistique, dont les procédés sont, à ce jour, de grands consommateurs d'énergie fossile. Ainsi, ce positionnement pourrait être menacé par l'augmentation significative du prix du pétrole à moyen ou long terme.

D'un moindre niveau, 2 autres zones sont remarquables, par leur emprise, leur niveau d'équipement et leur potentiel de développement : la ZA Pechnauquié à Villemur (11 ha), le Parc Triangle à Bessières (30 ha).

Malgré les créations récentes de zones, les disponibilités immédiates sont toujours peu importantes. La surface globale disponible de 2009 est similaire à celle de 2006 (34 ha environ). La surface de disponibilités par zone d'activités s'est réduite (1,3 ha contre 3,4 ha) et est répartie de façon diffuse sur les divers espaces. Dans ce cadre, de nombreux projets de création et d'extension de zones sont en réflexion (160 hectares d'extension prévus au total hors Eurocentre et hors projet Valterra).

Zones d'activités économiques du SCoT Nord Toulousain et projets à proximité



Source : Conseil Général Haute Garonne – DAEDL /SCOT Nord Toulousain – octobre 2008

Cartographie : Conseil Général de la Haute-Garonne - DAEDL, octobre 2008



Source : CG 31-DAEDL (documents d'urbanisme communaux), Enquêtes communales

1.1.3 Un taux d'emploi faible malgré la progression

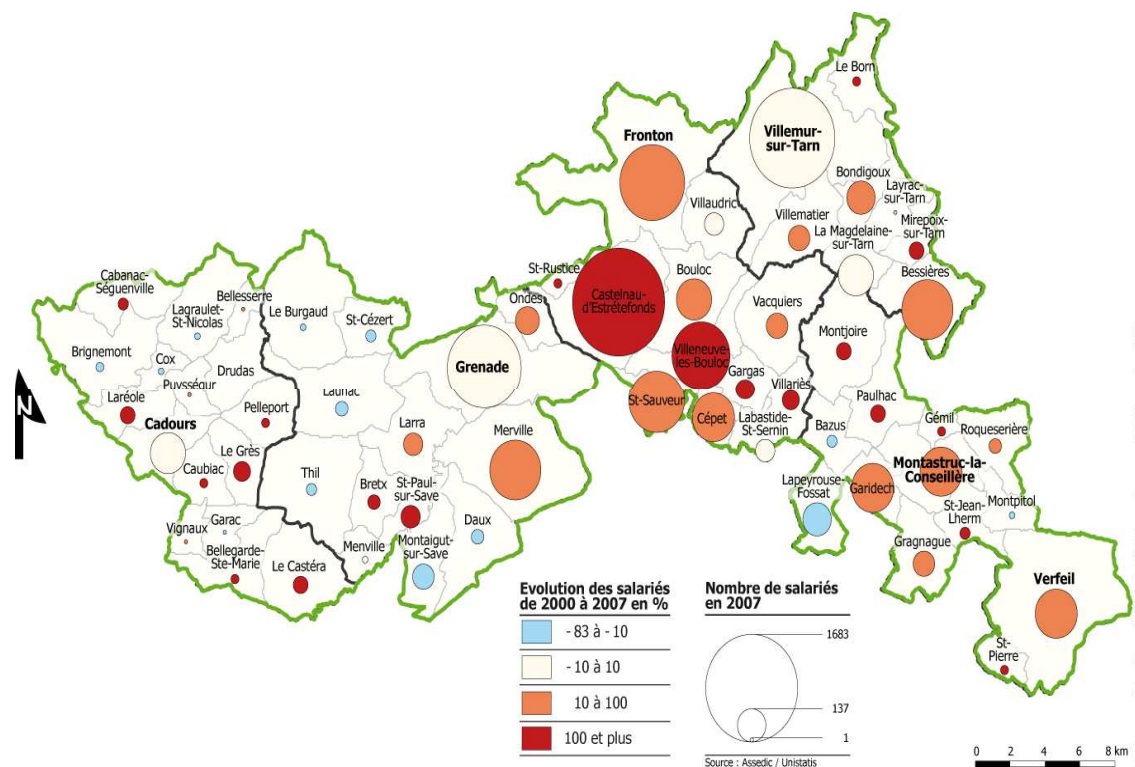
La dotation du territoire en emploi est globalement faible (1 emploi pour 4,2 habitants sur le périmètre du SCoT en 2006). La situation est très hétérogène entre les différents bassins de vie (2,7 habitants pour 1 emploi sur le canton de Villemur, 6,5 habitants pour 1 emploi sur la communauté de communes des Coteaux du Girou).

Hormis les villes de Grenade, Merville et Cadours, l'ensemble de la partie Ouest du territoire est faiblement dotée en emploi.

Entre 2000 et 2007, l'évolution du nombre de salariés est dynamique sur la plupart des communes. Cette évolution suit la dynamique du tissu économique. Pendant que le bassin industriel de Villemur perd un nombre considérable d'emplois suite à la fermeture de Molex³, le territoire du Frontonnais supporte une dynamique sans précédent de création d'emplois dans le domaine logistique (+ 2 400 emplois, soit une augmentation du nombre d'emplois de 70% entre 1999 et 2006).

Devant l'arrivée de nouvelles populations, il apparaît important de poursuivre cette dynamique et de développer l'emploi sur le territoire.

Evolution de l'emploi salarié privé de 2000 à 2007 – SCoT Nord Toulousain



Source : Conseil Général Haute Garonne – DAEDL /SCOT Nord Toulousain

³ La fermeture de Molex s'est produite après 2007, elle n'est donc pas prise en compte dans les données cartographiques

1.1.4 Le développement économique durable, une entrée émergente

Le Pays Tolosan a mis en œuvre une expertise sur l'économie sociale et solidaire. Elle indique que des structures de l'économie sociale et solidaire se développent sur le territoire (SCOP⁴ par exemple). De plus, les associations ont une place importante dans le tissu économique (8,5% de l'emploi privé sur le territoire, soit 888 emplois). Cependant, ces structures connaissent des difficultés dans la mise en place de leurs activités (manque de matériel pour les associations) et dans la pérennisation de ces dernières (gestion délicate, mortalité importante). Elles doivent également faire face à un manque de lien entre elles et de connaissance de la part des habitants.

La qualité environnementale des zones d'activités est inégale sur le territoire. La plupart des zones ont une qualité environnementale réduite (pas de charte architecturale, des règlements d'urbanisme peu contraignants). Seules deux zones se démarquent légèrement sur ce point, sans que l'on puisse parler de Haute Qualité Environnementale :

- La zone Pechnauquié : plantations d'alignement, bassin d'agrément, prescriptions architecturales et paysagères (cahier des charges de la ZIR)),
- Le Parc Triangle : cadre naturel de qualité, prescriptions architecturales (bardages classiques, plantation de végétaux, clôtures et parkings uniformes), zone équipée pour accueillir des activités à cogénération.

⁴ Société coopérative de production : entreprise dont les salariés sont associés majoritaires. Ainsi, les salariés décident des grandes orientations de l'entreprise, du partage des bénéfices et désignent leurs dirigeants. (source : réseau des SCOP)

Des initiatives sont néanmoins en réflexion, la création de zones de qualité environnementale étant envisagée sur 3 projets (extension de la zone Eurocentre, Valterra, Pechnauquié 3).

La présence d'entreprises ayant une activité en lien avec l'énergie et l'environnement est également à souligner (panneaux photovoltaïques par exemple). Cependant, d'autres activités économiques présentes sur le territoire impliquent des risques technologiques. En effet, 29 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation sont localisées sur 12 communes⁵ du Pays sur quatre secteurs principaux :

- carrières et granulats,
- céréales et agro-alimentaire,
- déchets,
- industries diverses.

Ces risques technologiques sont en revanche limités, aucun établissement n'étant classé SEVESO sur le territoire.

⁵ SCOT Nord Toulousain

Accessibilité et développement économique

- ⇒ Un territoire qui bénéficie de la proximité des agglomérations de Toulouse et Montauban
- ⇒ Des liaisons de qualité inégale selon les territoires du Pays
- ⇒ Un enjeu de mise en place de stratégies de développement économique différenciées selon l'accessibilité des territoires du Pays :
 - *Pour certaines activités, l'accessibilité routière est un enjeu majeur*
 - *Certains territoires doivent mettre en place d'autres arguments*

Valorisation des compétences

- ⇒ De nombreuses compétences sur le territoire mais elles sont méconnues et peu valorisées (exemple de la connectique)
- ⇒ Certains porteurs de projets disposent de véritables compétences techniques mais ont un besoin d'accompagnement :
 - *Valorisation des compétences (aspects commerciaux par ex)*
 - *Aide à la création d'entreprises*
- ⇒ Diverses structures de mise en réseau des acteurs économiques (Club Expansion, CBE, E3, ...) mais insuffisamment connues

Attractivité économique

- ⇒ Une qualité de vie sur le territoire pour attirer l'implantation d'entreprise
- ⇒ Des entreprises attachées à leur territoire, mais pas au Pays (pas d'image pour les entreprises)
- ⇒ Le Pays Tolosan, un marché de proximité à « taille humaine » :
 - *où les entreprises sont connues et identifiées par les habitants*
 - *qui favorise la mise en réseau des entreprises*

Offre en infrastructures économiques

- ⇒ Une offre en zones d'activités particulièrement morcelée, avec de nombreuses zones pas toujours bien desservies
- ⇒ Une absence de stratégie économique d'ensemble (chaque EPCI et commune mène sa propre politique), point sur lequel le STIE et le SCoT vont agir
- ⇒ Un territoire qui manque d'offre en bâtiments tertiaires ouverts à la location
- ⇒ Une évolution des outils favorisant l'accueil et le développement des entreprises : pépinières d'entreprises, hôtel d'entreprises, maison de l'artisanat

Entreprises et développement durable

- ⇒ Des enjeux de développement durable peu pris en compte dans les entreprises
- ⇒ Une nécessité de mobilisation des entreprises par les entrées financières (économies d'énergie par exemple)
- ⇒ Des structures d'économie sociale et solidaire en développement sur le territoire mais qui sont méconnues
- ⇒ Des associations porteuses d'emploi

1.2 Commerce et Agriculture

1.2.1 Une offre commerciale concurrencée

L'activité artisanale et commerciale de proximité est en progression sur le territoire, notamment sous l'effet de créations des zones d'activités à vocation locale.

Ce secteur d'activités est très présent dans l'ensemble des cantons et plus particulièrement dans les chefs-lieux. Quelques pôles commerciaux structurants sont présents, en particulier sur Fronton, Grenade et Villemur (60% des surfaces commerciales de l'ensemble du SCoT). Néanmoins, certains villages sont dépourvus en commerces de proximité.

L'activité commerciale et artisanale n'échappe pas à la concurrence des territoires proches, en particulier les grandes enseignes de l'agglomération toulousaine. En effet, 65% des achats des habitants du SCoT sont effectués à l'extérieur du territoire. Cette concurrence va être renforcée par la mise en place de projets importants à proximité du territoire (Plaisance du Touch, Gramont, Fenouillet par exemple).

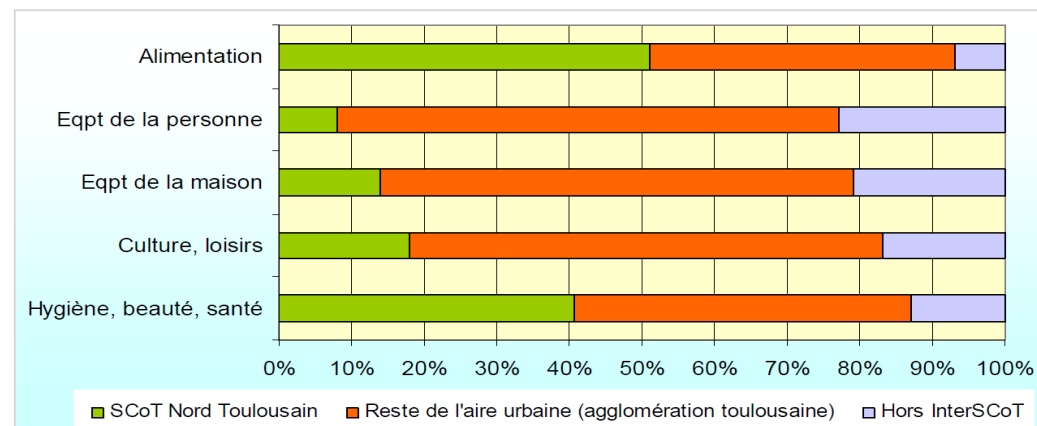
D'autres difficultés s'ajoutent à la « fuite de la consommation » pour la « petite » activité. En effet, elle doit faire face à un manque de locaux et de main d'œuvre. De plus, la transmission des entreprises artisanales est complexe, en raison des coûts d'investissement nécessaires et du déficit d'image auprès des jeunes⁶.

⁶ Source : convention territoriale Pays Girou Tarn Frontonnais

Pour faire face à ce constat, les initiatives des acteurs publics se développent. Ainsi, des OMPCA⁷ sont destinées à moderniser et renforcer ces activités, et soutenir le commerce de proximité.

Malgré ce contexte difficile, des spécialités locales se développent, comme la Chocolaterie de Larra ou les Macarons de Saint Paul sur Save. La plupart des marchés locaux sont également une alternative plébiscitée par les habitants. En effet, ils drainent une importante clientèle locale, même si la fréquentation varie selon la ville et le créneau horaire. Ces marchés sont des facteurs d'animation, tout comme les cafés associatifs du Burgaud et de Launac par exemple.

Lieux des achats des habitants du SCoT Nord Toulousain



Source : Enquête BVA – ECM, Aire Urbaine Toulousaine, 2004/SCoT Nord Toulousain

⁷ Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux

1.2.2 Une agriculture de qualité, composante essentielle du territoire

L'activité agricole occupe une place importante sur le territoire (la Surface Agricole Utile recouvre 63% du territoire). Elle repose notamment sur les terrains alluviaux, qui bénéficient d'un fort potentiel agronomique.

Sur le territoire, les cultures sont prédominantes par rapport à l'élevage. En effet, malgré le contexte d'artificialisation, la surface de terres labourables⁸ reste stable entre 1988 et 2000. Sur la même période, le cheptel de bovins, d'ovins et de porcins est divisé de moitié (de 20 959 têtes à 11 047). Néanmoins, les effectifs d'équidés, de volailles et des ruches se stabilisent ou évoluent favorablement.

L'activité de cultures est plutôt centrée sur les grandes cultures (en particulier le blé et le tournesol) qui regroupent 68% de la SAU. Néanmoins, les productions sont diversifiées sur le territoire (viticulture, maraîchage, arboriculture). De plus, certaines spécificités agricoles émergent localement, en particulier l'AOC Fronton, l'Ail Violet de Cadours (en cours de reconnaissance) et le maraîchage vers Grenade.

Plusieurs domaines ont remanié leurs modes de productions (lutte raisonnée ou agriculture biologique). Cependant, ces pratiques sont encore peu développées sur l'ensemble du territoire et des productions (23 producteurs recensés par l'Agence bio).

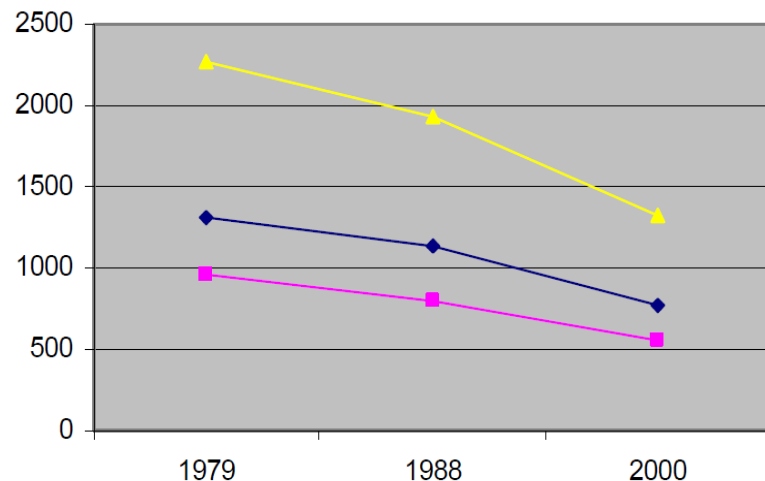
⁸ Surfaces de céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves industrielles, jachères, légumes de plein champ, cultures fourragères

1.2.3 Un foncier agricole sous pression

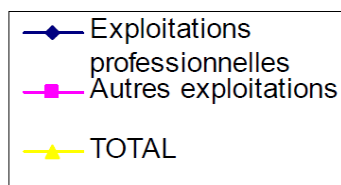
Bien que l'agriculture représente encore une grande part de l'occupation des sols, f. En effet, la taille de la SAU se réduit (- 10,5% de SAU en 20 ans et -0,5% par an entre 2000 et 2006), notamment en zone périurbaine (Coteaux de Bellevue par exemple). Par exemple, 28% des surfaces agricoles vendues sur le territoire du SCoT en 2008 vont perdre leur vocation agricole, alors que la moyenne nationale est de 7%. Ainsi, les prix d'achats des terres agricoles augmentent et sont hors d'atteinte pour certains exploitants, en particulier ceux aux revenus modestes (dont les jeunes).

Ce constat se combine aux difficultés de transmission des exploitations. En effet, en 2000, 43% des exploitants de plus de 50 ans du périmètre Girou Tarn Frontonnais n'avaient pas de successeur. Ainsi, le nombre d'exploitations diminue progressivement (-42% d'exploitations entre 1979 et 2000) et la SAU moyenne par exploitation augmente (+14 ha).

Evolution du nombre d'exploitations sur le SCoT Nord Toulousain



Source : RGA 2000 / SCoT Nord Toulousain

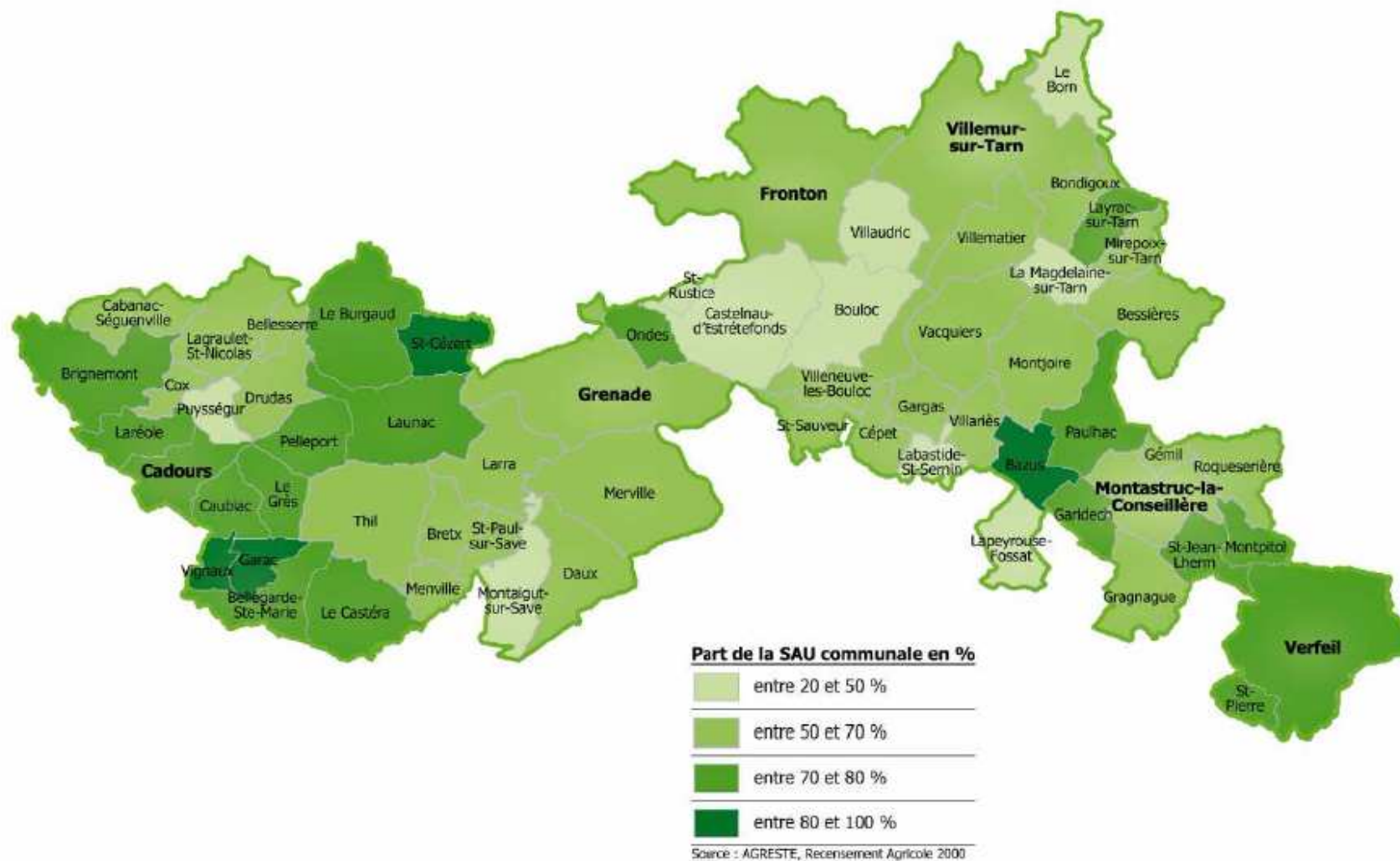


Le changement de destination de certaines surfaces agricoles s'accompagne de l'apparition de nouveaux habitants en milieu rural. Dans certains cas, la cohabitation entre agriculteurs et nouveaux habitants entraîne parfois des conflits d'usages.

Pour autant, les habitants du territoire et de l'agglomération toulousaine constituent un marché en expansion pour l'activité agricole. Ainsi,

certains exploitants participent à des actions de valorisation de leur activité et à des ventes directes (réseau « Bienvenue à la ferme » par exemple). De plus, certains outils favorisant les modes de consommations alternatifs sont en cours de développement (route des vins, AMAP en prévision, carte des viticulteurs pratiquant la vente au domaine, réflexion pour la création d'un magasin fermier, ...). Les circuits courts sont néanmoins encore peu développés sur le Pays.

La Surface Agricole Utile (SAU) communale en 2000



Source : RGA 2000/SCOT Nord Toulousain

Pays Tolosan- Agenda 21- diagnostic partagé

Maintien de l'activité agricole

- ⇒ Un maintien agricole difficile : contexte de concurrence sur l'usage des sols, pression foncière et augmentation des prix des terres
- ⇒ Des jeunes agriculteurs qui ont du mal à s'installer hors cadre familial
- ⇒ Des formations de qualité à proximité
- ⇒ L'AOC, un atout pour le territoire

Maraîchage

- ⇒ Un manque de main d'œuvre saisonnière pour le maraîchage. Une réflexion à mener sur des emplois partagés
- ⇒ Le projet Valterra proposera de former des maraichers sur une couveuse et ouvrira du terrain pour le maraîchage et des débouchés pour les produits agricoles
- ⇒ Actuellement peu de formation sur le maraîchage

Agriculture et environnement

- ⇒ Une nécessité de raisonner en terme d'agriculture de « qualité » qui recouvre l'agriculture biologique, mais paraît plus facile à atteindre
- ⇒ De gros progrès ont été faits sur les pratiques agricoles ces dernières années

Circuits courts

- ⇒ Un développement récent des circuits courts sur le territoire qui demande aux agriculteurs de « diversifier de métier » (vente directe au consommateur). De nouveaux besoins :
 - *Faire connaître l'existant : un guide sur les productions locales est édité par le Pays Tolosan*
 - *Organiser la distribution : apport de savoir faire, de mutualisation (point de vente coopératif par ex)*
- Un enjeu est d'associer les commerçants à la réflexion, afin de veiller à ne pas concurrencer le commerce de proximité

Analyse des actions et projets d'actions identifiés

Dans le cadre du diagnostic, l'analyse des documents a permis de repérer certaines actions et projets d'actions sur le territoire. Ces projets ont été centralisés puis analysés par l'intermédiaire d'un référentiel créé à partir des documents « Cadre de référence pour des projets territoriaux de Développement Durable ». Ainsi, cette analyse permet de déterminer des tendances au regard du développement durable, sur les 4 axes du diagnostic. Cette analyse tendancielle n'est pas exhaustive (toutes les actions sur le territoire ne sont pas recensées).

1.1 Une stimulation de l'activité économique antérieurement croisée avec des objectifs sociaux et d'accès à la connaissance

Des actions de développement économique ont été initiées afin de stimuler la vitalité économique du territoire. Cette stimulation passe dans un premier temps par la mise en place de moyens structurels et organisationnels (zones d'activités, Comités de Bassin d'Emploi, AOC Fronton, ...).

Ces premières actions sont prioritairement issues de stratégies localisées. Cependant, dans un second temps, des études stratégiques du territoire portées à l'échelon global servent de cadre à l'action :

- Le Schéma Territorial des Infrastructures Economiques (STIE) qui structure la stratégie économique,
- Le SCoT Nord Toulousain qui structure l'implantation et le positionnement du développement,
- L'Expertise sur l'économie sociale et solidaire qui permet une prise de connaissance des spécificités et problématiques de ces structures.

Si ces actions rejoignent en premier lieu un objectif économique, elles s'intègrent également dans une visée sociétale notamment par le développement de l'emploi au niveau local (création d'infrastructures économiques, d'activités artisanales et commerciales, ...) et de la connaissance des structures d'économie sociale et solidaire.

1.2 Des nouveaux projets plus transversaux

La stimulation de l'activité économique implique de mettre en place des conditions d'accueil favorables pour les entreprises. Dans ce cadre, les projets d'action sur le territoire s'orientent vers une diversification de l'animation et des outils d'accompagnement aux entreprises (pépinière et hôtel d'entreprises, OMPCA).

De plus, les projets intègrent des approches économiques renouvelées, croisées avec d'autres objectifs de développement durable. Nous pouvons citer par exemple :

- des modes de productions et de consommation respectueux de l'environnement en lien avec le fort développement des circuits courts,
- une prise en compte de la dimension énergétique (économies d'énergie et développement des énergies renouvelables),
- une intégration dans une démarche touristique respectueuse.

Parmi ces projets, deux particulièrement associent plusieurs de ces objectifs :

- Valterra : zone éco-qualifiée sur la valorisation de l'agriculture locale, raisonnée et innovations sur les pratiques respectueuses de l'environnement,
- complexe Biosens : bâtiments de qualité environnementale avec centre de remise en forme, superette bio et bureaux.

Les enjeux de développement durable

- ⇒ Un déséquilibre entre emploi et habitat
 - *Un accompagnement aux porteurs de projets à développer*
 - *Un positionnement économique et commercial soumis à forte concurrence : un développement à créer sur des spécificités et sur des filières économiques*
 - *L'émiettement de l'offre d'accueil et la concurrence entre territoires ? Un manque d'offre en bâtiments tertiaires ouverts à la location*

- ⇒ Un recul de l'activité agricole : pression foncière et difficultés d'installation des jeunes agriculteurs ? Une agriculture diversifiée et de « qualité » à valoriser
 - *L'émergence d'une valorisation des produits locaux en circuits courts à conforter (communication, distribution), en collaboration avec les commerçants*

- ⇒ Une faible intégration de l'environnement dans le Développement économique
 - *Une qualité environnementale des zones qui reste à travailler en dehors de quelques projets phares*
 - *Un positionnement sur des activités environnementales à mettre en œuvre*
 - *Une mobilisation des acteurs économiques sur le développement durable à confirmer*

2.1 Urbanisme

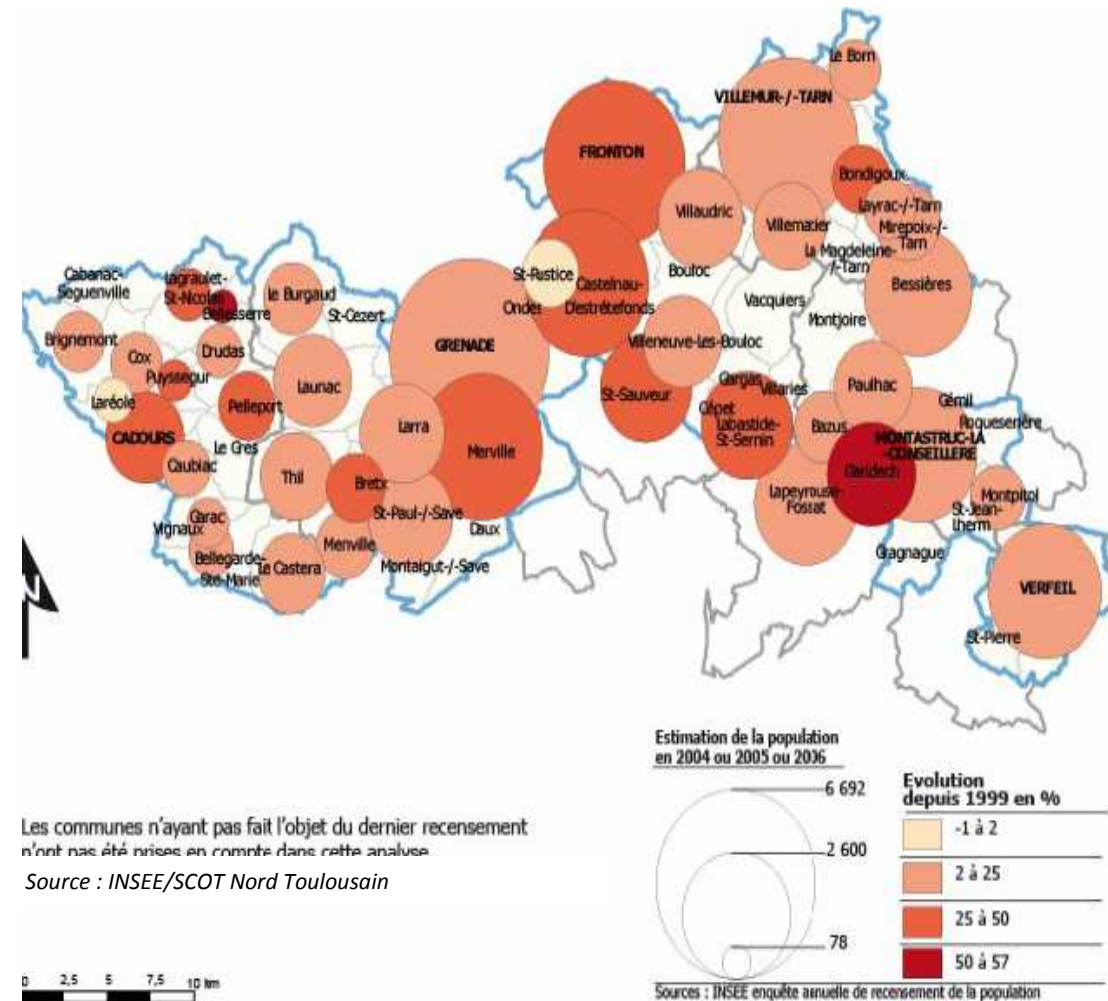
2.1.1 Un territoire attractif

La dynamique démographique est favorable dans tous les bassins de vie du territoire. A l'échelle du Pays, la population atteint 90 500 habitants en 2006 (+15 000 habitants entre 1999 et 2006 sur le Pays Tolosan, soit une augmentation de 21%). Cette dynamique repose sur un accueil important de population, malgré un taux de renouvellement élevé. En effet, entre 1999 et 2006, le solde migratoire est conséquent (+ 11 892 habitants).

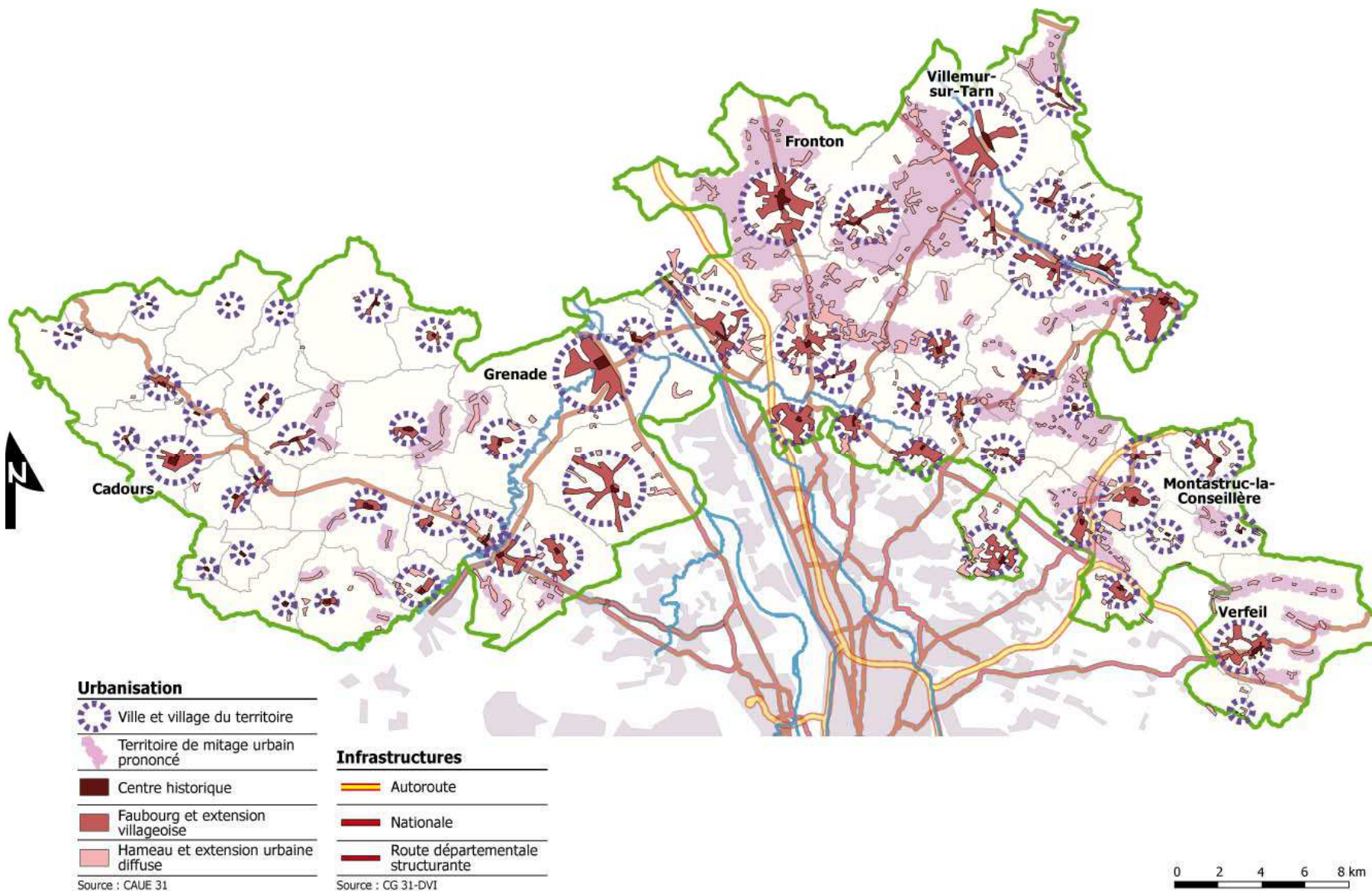
La population jeune est importante sur le territoire, près d'un tiers des habitants du Pays Tolosan ayant moins de 25 ans. Cependant, la population est marquée par le départ des jeunes âgés de 15 à 29 ans. Ainsi, la part de cette catégorie d'âge sur l'ensemble des habitants du SCoT passe de 20,6% à 14,1% entre 1990 et 2006.

Le vieillissement de la population est globalement maîtrisé sur le territoire. En effet, la part des plus de 65 ans diminue entre 1999 et 2006 (- 1,6% sur le territoire du SCoT Nord Toulousain). Sur la période, le nombre de personnes de cette classe d'âge augmente d'environ 1 000 habitants. Cependant, certains territoires, comme la Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue, conservent une part importante de personnes âgées.

Population et évolution démographique depuis 1999



Etalement urbain et mitage des espaces ruraux



© Cartographie : Conseil Général de la Haute-Garonne - DAEDL, juin 2009

Source : Conseil Général Haute Garonne – DAEDL / SCOT Nord Toulousain – juin 2009

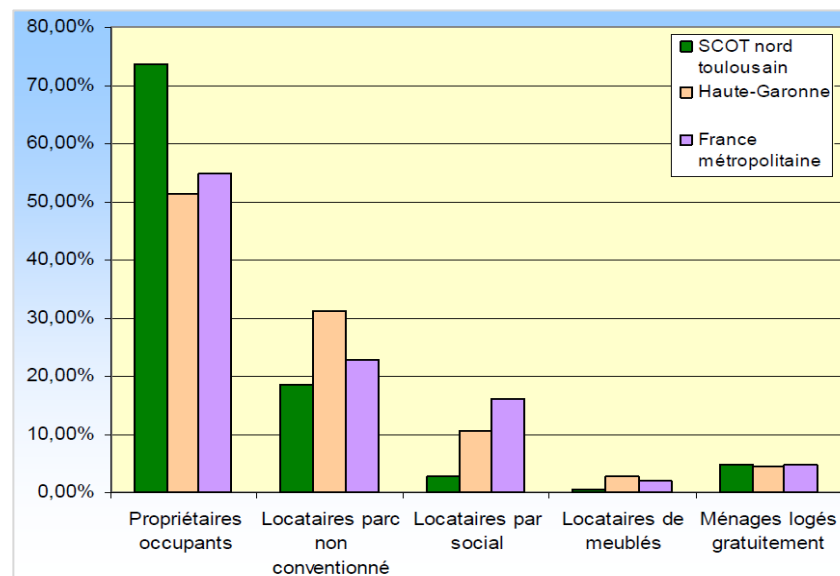
2.1.3 Un parcours résidentiel difficile

Le parc de logements sur le territoire est très spécialisé. En effet, le parc locatif regroupe moins de 20% du nombre de logements sur le pays et le parc social seulement 3%. De plus, les logements locatifs et sociaux sont concentrés sur quelques villes du territoire, en particulier Villemur, Pechbonnieu, Montastruc, Bessières, Grenade et Castelnau d'Estrétefonds.

Cette spécialisation du parc s'associe à une difficulté d'accès à la propriété, en raison du coût de l'immobilier. Ainsi, le parc en logement actuel ne répond que partiellement aux besoins des ménages les moins aisés. Par exemple, le nombre de demandes de logements sociaux (situés en priorité sur le territoire du SCoT) ont augmenté de près de 50% entre 2002 et 2006.

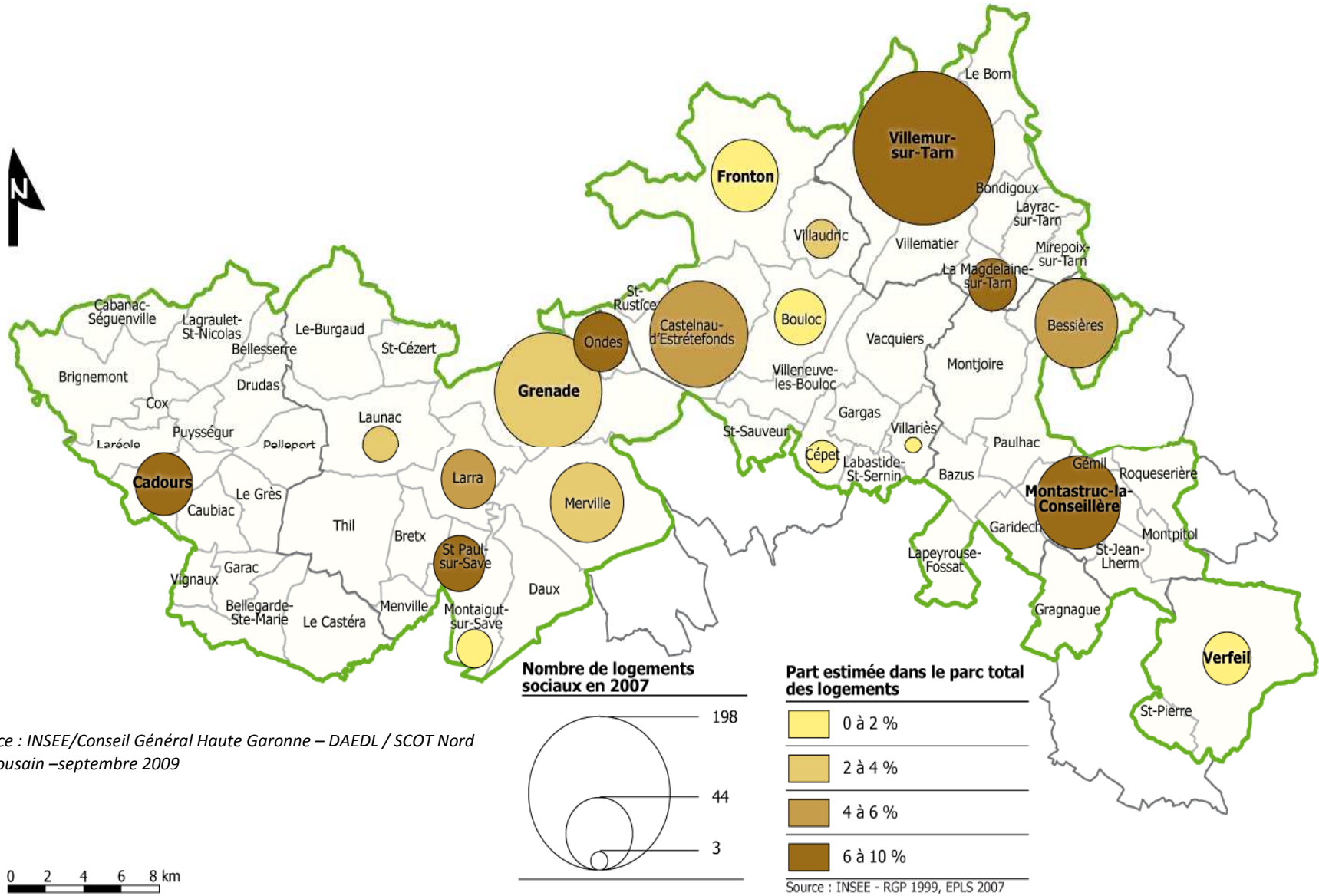
Néanmoins, des initiatives se développent sur ces deux points. D'une part le parc de logements tend à se diversifier sur les communes. D'autre part, quelques logements destinés à une acquisition sociale (prix de vente raisonnables, financements, ...) sont en cours de construction.

Statut d'occupation des logements



Source : Insee, RP 1999/SCoT Nord Toulousain

Logements sociaux sur le SCoT Nord Toulousain



Source : INSEE/Conseil Général Haute Garonne – DAEDL / SCOT Nord Toulousain –septembre 2009



© Cartographie : Conseil Général de la Haute-Garonne - DAEDL, septembre 2009

Développement urbain

- ⇒ Un prix du foncier qui augmente et peu de ressources foncières à disposition des collectivités
- ⇒ Un étalement urbain important qui prend peu en compte la qualité environnementale
- ⇒ Une volonté de maîtrise du développement urbain : mise en place de PLU, POS au niveau communal structuré par le SCoT
- ⇒ Un développement urbain qui doit évoluer de manière équilibrée et harmonieuse avec le patrimoine existant (pas de grand collectif)
- ⇒ Des constructions qui prennent peu en compte le développement durable mais des réglementations récentes qui intègrent progressivement ces aspects (environnement, accessibilité, ...)

Mixité du parc de logements

- ⇒ Une relative attractivité résidentielle (coût moins élevé du foncier par rapport à l'agglomération toulousaine)
- ⇒ Un manque de diversité du parc qui implique parcours résidentiels segmentés sur le Pays
- ⇒ Des insuffisances marquées sur le logement locatif, social, les petits ou les grands logements et ceux adaptés aux personnes dépendantes
- ⇒ Des difficultés pour les personnes du territoire à accéder aux logements sociaux

2.2 Dynamique sociale

2.2.1 Un niveau de vie globalement élevé mais de fortes disparités

La part de foyers fiscaux imposables atteint près de 60% sur le périmètre du SCoT Nord Toulousain (50% pour la moyenne du SCoT Lauragais). De plus, le revenu moyen par foyer fiscal est important et s'élève en 2008 à 24 791 euros.

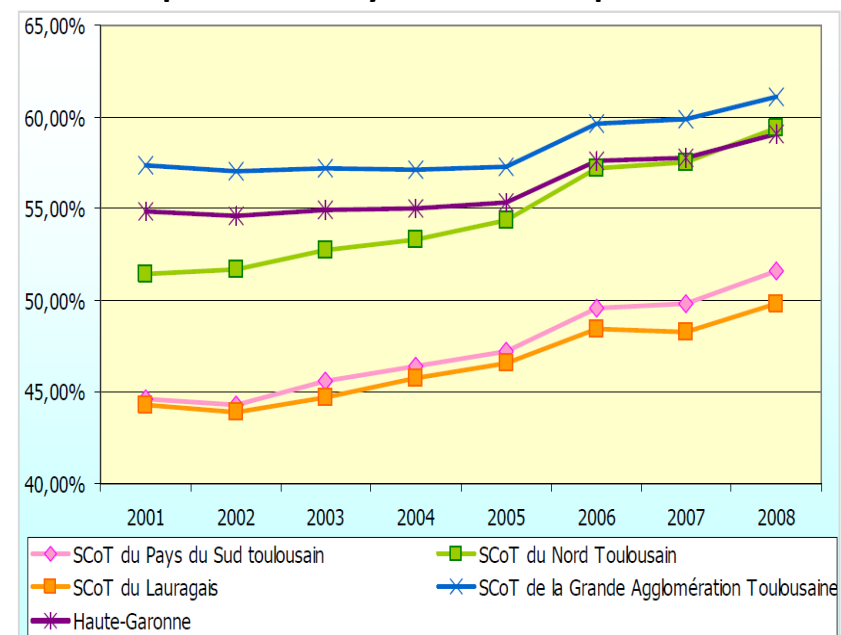
Sur le territoire, les minimas sociaux concernent une proportion de la population relativement faible :

- 4% de la population est couverte par les minimas sociaux sur le périmètre Girou Tarn Frontonnais en 2004 (8,7% sur le département),
- 7,2‰ habitants sont allocataires du RMI sur le SCoT Nord Toulousain en 2006 (contre 21,3‰ en moyenne sur le département).

Dans un premier temps, la part importante de foyers fiscaux imposables et le faible niveau apparent de la population concernée par les minimas sociaux permet de déduire que le niveau de vie global sur le territoire est plutôt favorisé.

Cependant, cette situation est à nuancer car la population dépassant légèrement les seuils de minimas sociaux est en augmentation. De plus, de fortes divergences existent selon les territoires du Pays Tolosan. D'une part, les zones périurbaines au Sud du territoire captent un nombre important de cadres et ainsi une forte part de foyers fiscaux imposables (près de 70% pour certaines communes). D'autre part, les zones plus éloignées de l'agglomération toulousaine conservent une part conséquente de foyers fiscaux non imposables (proche de 50%).

Proportion de foyers fiscaux imposables



Source : Ministère du budget / SCOT Nord Toulousain

2.2.2 Beaucoup d'acteurs sur l'action sociale et l'insertion mais peu de coordination

Un tissu d'acteurs communaux et intercommunaux s'est développé sur l'action sociale et l'insertion. Ainsi, des structures publiques proposent des services sur l'accompagnement social et l'accès à l'emploi (CCAS, services emploi, Comité de Bassin d'Emploi, Maison Commune Emploi Formation). Des manifestations sont également organisées, comme par exemple le Forum Social à Bouloc.

La présence de partenaires associatifs sur le territoire permet d'élargir et de diversifier les services dans des domaines tels que la lutte contre la précarité (Croix rouge, banque alimentaire, ...), l'aide à domicile (ADMR, ...) ou l'insertion professionnelle (entreprises d'insertion, AISIP, Propvert ...). Des structure d'aide à l'emploi sont présent sur le terroire (E3 à Villemur, Point d'appui – service emploi de Pechbonnieu...)

Des difficultés d'accès à l'emploi pour les habitants du territoire sont notamment renforcées par :

- le faible accès à des formations professionnelles qualifiantes (lycées, ...),
- une desserte en transports en commun peu adaptée.

2.2.3 Services à la personne et équipements

- *Des besoins en services Petite Enfance et Jeunesse renforcés par la dynamique démographique*

Le niveau actuel de services et d'équipements destinés à accueillir la petite enfance est globalement bien développé. Néanmoins, dans

certaines zones géographiques (Nord du territoire en particulier), les capacités d'accueil de la petite enfance donnent des signes de saturation. Dans ce cadre, la bonne couverture du territoire par les assistantes maternelles (1 607 places estimées) et le développement de structures d'accompagnement spécifique (Relais d'Assistants Maternelles) introduisent une alternative à l'accueil en crèche (333 places en crèches pour 3 987 enfants de moins de 3 ans au total).

Cependant, l'essor démographique sur le territoire, en particulier l'arrivée de jeunes ménages, engendre des besoins renforcés en équipements pour la Petite Enfance. Ce renforcement des besoins concerne également les dispositifs d'accueil scolaires et périscolaires (ALAE, ALSH ...), que les petites communes ont des difficultés à mettre en place actuellement.

Les points d'accueil pour la jeunesse irriguent le territoire (MJC, PIJ, PAJ, CAJ, Mission Locale). Cependant, les équipements et actions à destination des jeunes sont globalement difficiles à mettre en place et à pérenniser, notamment en raison d'un manque de moyens. Dans ce cadre, des besoins émergent sur des dispositifs d'animation mais aussi d'accompagnement et de prévention pour la jeunesse.

Les possibilités de poursuites d'études pour les jeunes sont également peu variées sur le territoire. En effet, il est peu couvert en structures d'enseignement supérieur et les options proposées aux lycées sont réduites (Fronton, Montastruc et Ondes).

- *Une bonne couverture globale en services de soins et pour personnes âgées*

Les services aux personnes âgées sont conséquents, en particulier sur le maintien à domicile (aide à domicile, soins à domicile, portage de repas).

Une bonne couverture en structures d'hébergement existe également (992 places au total), mais des questionnements sont associés à l'accueil ponctuel des personnes âgées (centre de jour par exemple) et à leur parcours résidentiel sur le territoire (logements adaptés et proximité des services).

Des établissements et des services de soins existent sur le Pays Tolosan. Les cliniques sont assez diversifiées (rééducation, psychiatrique, éducation nutritionnelle), même si leur répartition est parfois inégale. De nombreux médecins généralistes sont également présents (75 médecins) mais un vieillissement et un non renouvellement des médecins est constaté. Les principaux besoins concernent les médecins spécialistes (15 seulement) mais ce constat n'est pas spécifique au territoire (peu de médecins spécialistes sont généralement installés en zone rurale).

Places pour l'accueil de la petite Enfance

Bassin de vie	Nombre d'enfants de moins de 3 ans estimés	Nombre de places en structure d'accueil	Nombre de places assistantes maternelles estimées	Total
Cadours	257	17	70	87 (3 enf/place)
Frontonnais	1 261	40	540	580 (2,2 enf/place)
Save-et-Garonne	1 136	86	444	530 (2,1 enf/place)
Vallée du Tarn	575	121	213	334 (1,7 enf/place)
Coteaux du Girou	758	69	338	407 (1,9 enf/place)
TOTAL	3 987	333	1 607	1 939 (2,1 enf/place)

Source : CG 31 – DSD -2007 / SCoT Nord Toulousain⁹

⁹ Estimation du nombre de places en assistantes maternelles sur la base de la moyenne nationale de 2,6 enfants par assistante maternelle

Places pour l'hébergement des personnes âgées

Bassin de vie	Etablissements par commune	Nombre de places installées	Nombre de places autorisées	Nombre total de places par bassin de vie
Cadours	1 annexe EHPAD à Cadours	60	60	60
Frontonnais	1 EHPAD à Castelnau d'Estretfonds	36	70	336
	2 EHPAD à Cepet	114	124	
	1 EHPAD et 1 EHPA à Fronton	106	122	
	1 EHPA à Saint-Sauveur	20	20	
Save-et-Garonne	1 EHPAD à Grenade	165	165	165
Vallée du Tarn	3 EHPAD à Bessières	180	211	351
	1 EHPAD et 1 EHPA à Villemur-sur-Tarn	140	140	
Coteaux du Girou	1 EHPAD à Verfeil	0	80	80
TOTAL	13 établissements	821	992	992

Source : CG 31 – DPAPH – MSA – CRAM Midi-Pyrénées / SCoT Nord Toulousain

2.2.4 Une forte vitalité associative

Le tissu associatif est riche et varié sur le territoire. Néanmoins, certains manques sont ponctuellement relevés dans certaines communes.

Les associations impulsent une vie animée et festive au niveau local. En effet, les nombreuses fêtes et animations contribuent au lien social entre les habitants. Certaines de ces festivités se perpétuent depuis une longue période (fête de la Saint Blaise, Festival Henri IV, fête de l'Ane) et participent à la préservation de la mémoire populaire, au même titre que les expositions sur les arts et traditions populaires.

Cependant, les actions associatives sont peu coordonnées et les échanges entre générations trop rares pour créer une véritable dynamique, ce qui engendre des difficultés pour faire émerger des projets reposant sur la mixité. Ce constat pose un questionnement sur l'intégration des nouveaux arrivants qui n'ont que peu de réseaux sociaux sur le territoire.

2.2.5 L'accessibilité, un enjeu peu traité

L'accessibilité aux espaces publics est globalement peu évidente pour les personnes en situation de handicap sur l'ensemble du territoire. En ce sens, des initiatives se développent, à l'image de la commission Accessibilité créée à l'échelle de la communauté de communes Save et Garonne.

Des dispositifs permettent un accueil spécifique pour les enfants et adultes en situation de handicap dans le cadre de soins, d'un apprentissage, de loisirs ou encore d'une insertion professionnelle (établissements médico-sociaux, ESAT à Pechbonnieu, école primaire privé Dys de Launac à destination des dyslexiques, gîte d'accueil temporaire à Mirepoix sur Tarn, ...).

2.2.6 Un potentiel de développement des activités sportives

Des équipements sportifs existent dans la majorité des communes du Pays Tolosan. Certains de ces équipements offrent un rayonnement remarquable, comme par exemple l'hippodrome de Grenade ou le circuit de Mirepoix sur Tarn. La ligue Midi-Pyrénées de football, localisée à Castelmaurou, peut également être considérée comme un facteur de rayonnement sportif du territoire.

Cependant, Les équipements sportifs existants sont globalement insuffisants ou saturés. De plus, certains équipements sportifs font défaut sur des secteurs particuliers ou l'ensemble du territoire (salle omnisports, piscine, ...)¹⁰.

Le territoire dispose d'un potentiel important en espaces naturels propices aux activités physiques de pleine nature. Néanmoins, ce potentiel est jusqu'à présent peu utilisé, à l'exception de l'espace de loisirs associé à la forêt de Bouconne et de Buzet.

¹⁰ Source : Convention territoriale Pays Girou Tarn Frontonnais

Vitalité associative

- ⇒ Un tissu associatif, riche, diversifié et dynamique sur le territoire
- ⇒ Des difficultés pour certaines associations à pérenniser leur activité, ce qui entraîne des questionnements sur la mutualisation (mise en place des mutualisations, questions de transport, ...)
- ⇒ Les associations souffrent d'un manque de connaissance des habitants et des structures entre elles
- ⇒ Des besoins d'animation et d'accompagnement permanent des associations pour concrétiser la volonté de coordination et d'émergence de projets communs

Formation

- ⇒ Un niveau d'équipement satisfaisant pour les jeunes jusqu'au lycée, mais des possibilités de poursuites d'études limitées
- ⇒ Un accès à des formations qualifiantes difficile pour les demandeurs d'emploi (peu de centre de formation)
- ⇒ Pour les jeunes comme pour les demandeurs d'emploi, des solutions qui se trouvent à Toulouse, mais qui engendrent des problèmes de mobilité
- ⇒ Quelques initiatives de formation sur le territoire (sanitaire et social, agricole), et des acteurs de la formation sensibles à l'élargissement sur d'autres domaines (si demande)
- ⇒ Une possibilité d'organiser des formations sur le Pays également destinées à l'agglomération toulousaine

Accès aux soins et services personnes âgées

- ⇒ Une bonne couverture du territoire pour les services de soins, d'aide à domicile et d'hébergement des personnes âgées
- ⇒ Des manques relevés sur l'hébergement temporaire, les médecins spécialistes et les médecins de garde

Accompagnement des personnes – Lien social

- ⇒ Un tissu dense d'acteurs sociaux, mais qui rencontrent des difficultés pour repérer des personnes en difficulté et de mise en relation avec ces personnes
- ⇒ Une bonne pratique émergente dans ce cadre : la mise en contact direct entre structure d'aide et personne en difficulté

Services et équipements

- ⇒ Des compétences et services divers mobilisés sur le territoire, mais l'offre est méconnue par les habitants
- ⇒ Une attractivité résidentielle qui pose des questionnements sur la capacité des futures équipements et services

Territoire et identité

- ⇒ Un territoire en mutation (de ruralité à « péri-urbanité ») : une diversité d'habitants, une identité commune à créer

Analyse des actions et projets d'actions identifiés

2.1 Des actions à visée sociale portées par les communes

L'action sociale est majoritairement portée au niveau des communes avec leurs structures et actions propres :

- CCAS, analyse des besoins sociaux, Forum Social...
- Petite Enfance : crèches associatives, ...
- Services à la personne : associations ADMR, ...
- Associations : Forum des associations, ...
- Emploi : services emploi, ...
- Jeunesse et Loisirs : Centre Animation Jeunesse, PIJ, PAJ, ...

Même si certaines de ces initiatives sont discutées au niveau des communautés de communes (Relais d'Assistantes Maternelles, projet éducatif intercommunal par exemple), aucune action de solidarité structurante (ou projet d'action) n'est mise en place au niveau du Pays.

2.2 L'habitat et l'urbanisme, terrain de réflexion sur le développement durable et la cohérence des initiatives locales

Le Pays a engagé des actions de connaissance sur les services sociaux et l'habitat. Il se positionne ainsi au croisement de l'urbanisme et du social (PLH en projet).

Les communes commencent à concevoir des projets de construction de qualité, comme par exemple :

- construction d'un groupe scolaire certifié HQE à Castelnaud d'Estrétefonds,
- création d'un nouveau quartier à Mirepoix sur Tarn,
- construction de logements adaptés aux handicaps à Bessières.

Ces projets introduisent de nouvelles approches de l'urbanisme, en s'appropriant des objectifs complémentaires :

- économies d'énergie et énergies renouvelables,
- intégration paysagère et conservation de l'environnement,
- prise en compte de l'accessibilité et des déplacements doux.

La réflexion sur le SCoT permet également d'intégrer une vision de l'urbanisme sur un territoire large et global, et d'étudier la cohérence des dynamiques urbanistiques communales. En effet, La thématique de l'urbanisme n'est en majorité envisagée qu'à 2 échelles sur le territoire : les communes et le SCoT. L'échelon intermédiaire de l'intercommunalité ne pilote que peu de projets d'urbanisme sur le territoire.

Les enjeux de développement durable

- ⇒ Une augmentation de la population, qui entraîne une augmentation des besoins en services
- ⇒ Un parc de logement spécialisé ne permettant pas de proposer des parcours résidentiel
- ⇒ Un étalement urbain en progression sur l'ensemble du territoire
- ⇒ Une accessibilité aux espaces publics difficile pour les personnes handicapées
- ⇒ Peu d'outils à disposition des demandeurs d'emplois. Des possibilités d'élargissement des formations existantes sur d'autres domaines
- ⇒ Manque d'équipements pour la jeunesse
- ⇒ Peu d'échanges entre associations, pourtant nombreuses. Une coordination et une mutualisation des moyens à étudier
- ⇒ Peu d'échanges entre générations (et « type d'habitants ») Une identité commune à établir
- ⇒ Globalement une faible mixité sociale, avec la concentration des personnes en difficulté sur quelques territoires
- ⇒ Des outils d'urbanisme concentrés au niveau communal ne permettant pas des approches de Développement Durable (social, déplacement, ...)

3.1 Déplacements

3.1.1 Un trafic routier intense

Les axes de communication rapide sont organisés en étoile autour de l'agglomération toulousaine. Par exemple, les autoroutes A62 et A68, qui traversent le territoire, relient respectivement Toulouse à Montauban et à Albi. Ce réseau autoroutier est complété par des routes départementales qui assurent des liaisons vers les principales polarités du Pays (Cadours, Grenade, Castelnau d'Estretfonds, Fronton, Villemur, Bessières, Montastruc, Verfeil).

Cette organisation en étoile en direction de Toulouse du réseau routier ne facilite pas les liaisons transverses sur le territoire. Cependant, un potentiel existe en routes départementales internes structurantes :

- La D630 sur le territoire de la vallée du Tarn,
- Les D17 et D20 sur les vallées de la Save et du Girou,
- La D29 entre Villemur à Cadours.

Sur l'ensemble de ce réseau routier, les déplacements en voiture particulière s'intensifient, en particulier aux heures de pointe (déplacements domicile-travail).

Ainsi, un trafic conséquent est recensé sur les grands axes de circulation :

- 12 000 véhicules par jour sur la sortie Eurocentre de l'A62, dont 13% de poids lourds,

- 34 470 véhicules par jour sur l'A68 entre le périphérique toulousain et Gragnague,
- Plus de 10 000 véhicules par jour entre Toulouse et Grenade, Toulouse et Fronton, Toulouse et Montastruc, Toulouse et Verfeil.

Le trafic impacte également certains bourgs et villages où le transit de véhicules devient particulièrement important, notamment :

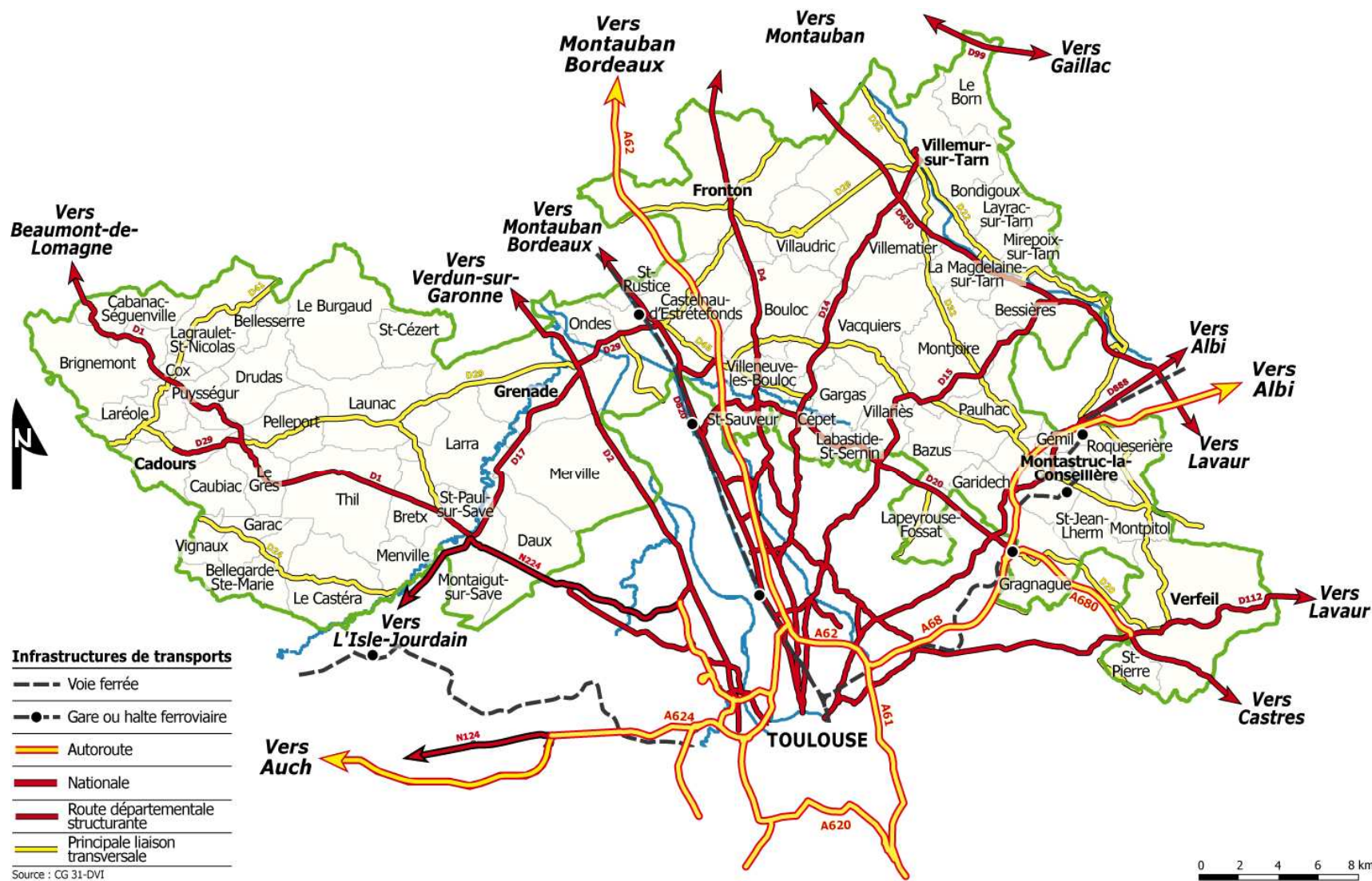
- à proximité des axes autoroutiers, comme par exemple Castelmaurou,
- sur les axes secondaires (8 500 v/j à Bessières par exemple).

Les routes départementales accueillent un trafic de poids lourds conséquent (de 5% à 10% du trafic) alors qu'elles ne bénéficient pas d'aménagements adaptés.

Face à ce constat, de nouvelles infrastructures visant à fluidifier ou réduire le trafic routier sont en réflexion, comme par exemple :

- une voie de délestage à Bessières,
- le franchissement de la Garonne (liaison Eurocentre-Grenade),
- des parkings de covoiturage (péage de Castelnau d'Estretfonds).

Infrastructures routières sur le SCoT Nord Toulousain



3.1.2 Un développement des transports en commun à poursuivre

Deux lignes ferroviaires traversent le territoire, complémentaires aux autoroutes (Toulouse-Albi et Toulouse-Montauban). Une autre ligne se situe à proximité de l'Ouest du territoire (Toulouse-Auch).

Depuis 1999, le train est un moyen de transport de plus en plus utilisé par les voyageurs sur le Pays Tolosan. En effet, la fréquentation des 4 gares situées sur le territoire a augmenté considérablement (+ 87% entre 1999 et 2007). Cette fréquentation est en particulier due à deux gares, Montastruc et Castelnaud d'Estretfonds, avec respectivement 381 et 437 voyageurs en moyenne par jour.

Les lignes ferroviaires vers Montauban et Albi sont complétées par une desserte en autocar régionaux (3 lignes). La majorité de la desserte en transports en commun routiers est cependant constituée de lignes de bus départementales (22 lignes). Comme le réseau routier, ces lignes sont principalement organisées vers l'agglomération toulousaine et apportent des possibilités limitées de déplacements transversaux.

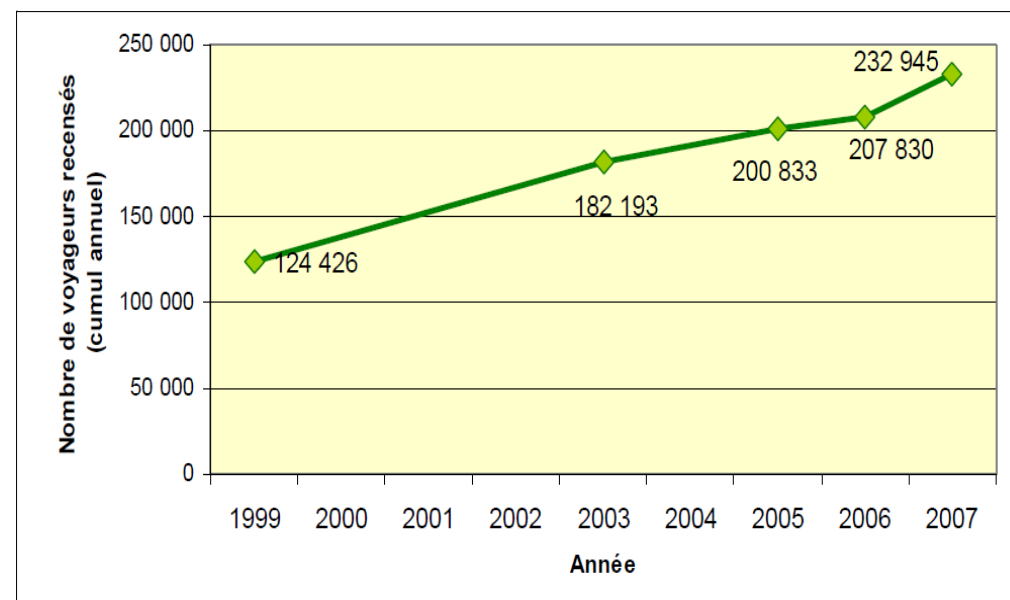
Globalement, l'offre en transports en commun est insuffisante pour présenter une alternative crédible à la voiture. En effet, les temps de parcours sont jugés trop longs et la fréquence de la desserte trop faible aux heures de pointe. Cependant, certaines communes, intégrées au périmètre des transports urbains, échappent à ce constat (Communauté de communes des Coteaux de Bellevue, Lapeyrouse Fossat).

Néanmoins, des aménagements sont mis en place ou en construction pour améliorer les conditions de desserte sur le territoire, comme par exemple la mise en place d'une navette Gragnague – Toulouse par

l'autoroute A68. Dans ce cadre, le secteur de Grenade/Castelnaud d'Estretfonds apparaît comme une zone d'enjeu fort au niveau des déplacements :

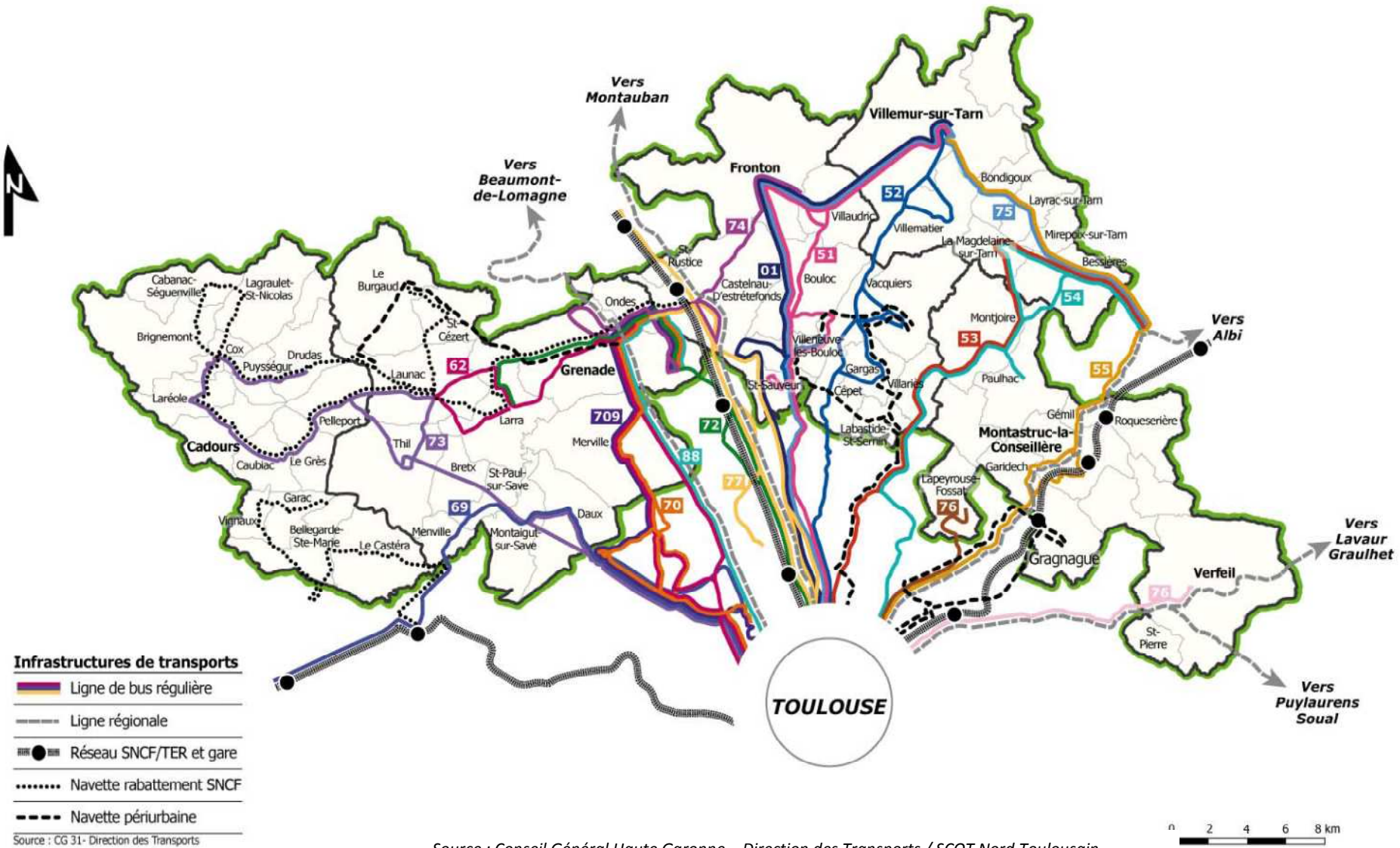
- projet d'agrandissement du parking de la gare de Castelnaud d'Estretfonds,
- 2 lignes « Hop » : Grenade-Toulouse via Eurocentre, Villemur-Toulouse via Eurocentre,
- projet de franchissement de la Garonne,
- saturation des trains.

Fréquentation du TER sur les gares du SCOT Nord Toulousain



Source : SNCF / SCOT Nord Toulousain

Services de transports en commun sur le SCoT Nord Toulousain



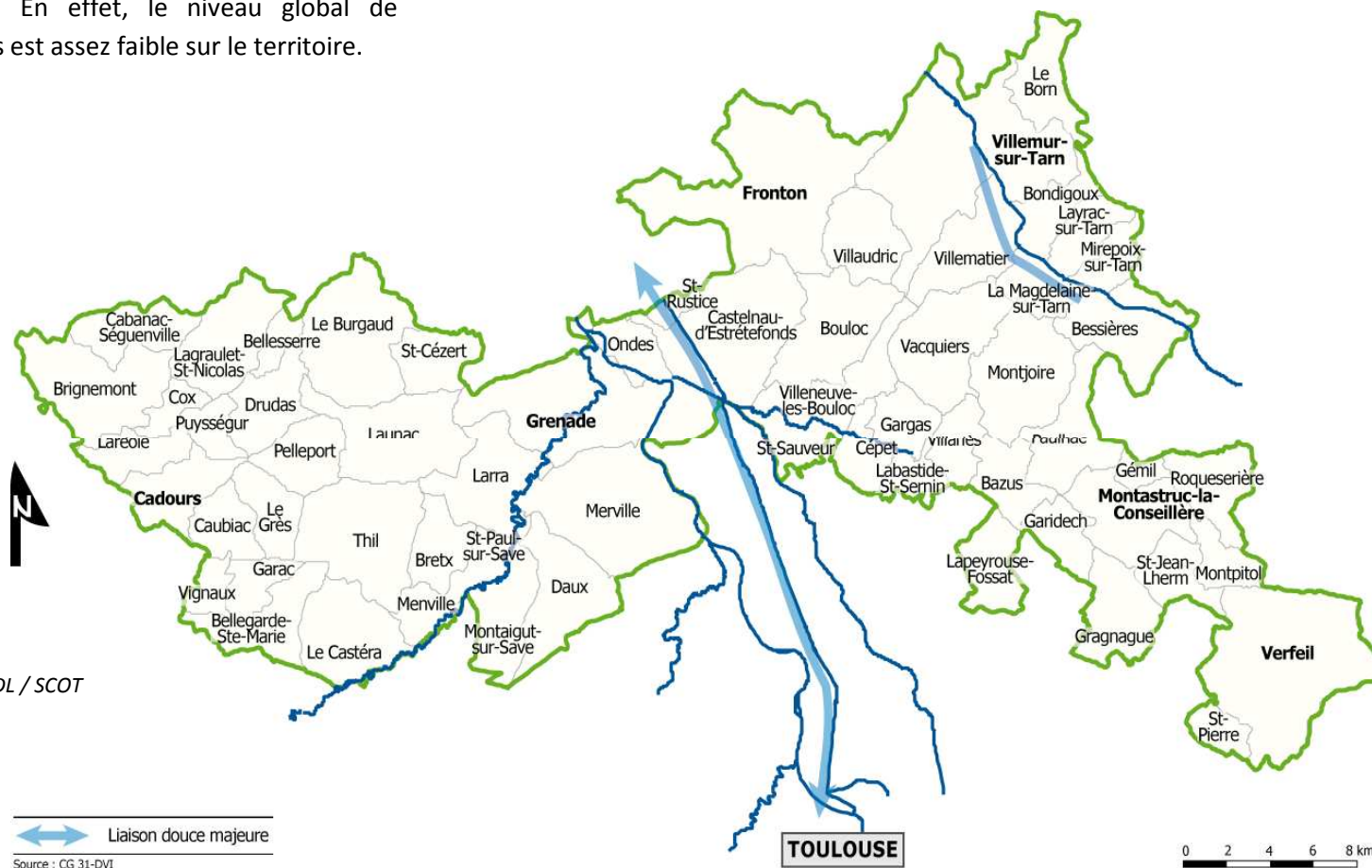
Source : Conseil Général Haute Garonne – Direction des Transports / SCOT Nord Toulousain

Des cheminements en modes doux existent et sont en développement sur le territoire :

- réseau cyclable du Canal de Garonne, voie verte de la vallée du Tarn,
- sentiers de randonnée communaux et intercommunaux.

Cependant, ces aménagements en modes doux sont essentiellement associés à une pratique de loisirs. En effet, le niveau global de cheminements doux au sein des bourgs est assez faible sur le territoire.

Liaisons douces longue distance



Source : Conseil Général Haute Garonne –DAEDL / SCOT Nord Toulousain – janvier 2008

Liaison douce majeure
 Source : CG 31-DVI

© Cartographie : Conseil Général de la Haute-Garonne - DAEDL, janvier 2008

Infrastructures

- ⇒ La présence des autoroutes est un atout pour le territoire
- ⇒ Des déplacements transversaux et internes au territoire peu aisés (liaisons peu rapides), même si le réseau routier paraît assez dense
- ⇒ Des questionnements sur :
 - *L'opposition entre préservation du cadre de vie et revitalisation du territoire*
 - *Les échangeurs autoroutiers (Fronton par exemple)*
 - *La réduction du besoin en déplacement (développement du réseau informatique, formes urbaines plus denses, rapprochement travail et habitat)*

Place de la voiture

- ⇒ Une place de la voiture prépondérante dans les espaces ruraux ou les villages (absence de trottoirs par exemple)
- ⇒ Une utilisation du véhicule personnel très dominante dans les déplacements, notamment courte distance
- ⇒ La circulation des voitures engendre des problèmes de sécurité sur les routes et les bas côtés non protégés (certains arrêts scolaires notamment)

Transports en commun

- ⇒ Un réseau de transports en commun bien organisé en agglomération, mais des liaisons plus difficiles en territoire péri-urbain et qui restent à organiser (liaisons Beauzelle par exemple)
- ⇒ Un territoire qui se caractérise par des zones peu denses, où le développement d'un service de TC performant est compliqué
- ⇒ Des moyens de transports existants pas toujours plébiscités (bus parfois vides à certains horaires)
- ⇒ Une offre en direction des scolaires correcte mais un manque d'offre adaptée pour certaines autres personnes (handicapées, personnes en insertion, ...)
- ⇒ Deux leviers pour répondre aux besoins : la souplesse, la communication et l'animation en amont et en aval

Autres alternatives à la voiture

⇒ Des problèmes associés au trafic ferroviaire :

- *Fréquences trop faibles*
- *Manque de coordination entre TER*
- *Des déplacements difficiles vers une autre direction que Toulouse*

⇒ Un manque global de pistes cyclables et une topographie escarpée

⇒ Des initiatives de déplacements doux peu développées (ex : pédibus)

⇒ Des pratiques de covoiturage en développement qui peuvent encore s'améliorer, notamment du point de vue de la visibilité des offres

3.2 Ressources naturelles

3.2.1 Espaces naturels

- *Une présence d'espaces boisés, néanmoins peu denses*

Les nombreux espaces naturels et agricoles participent à la qualité de vie sur le territoire et à son identité. Ils constituent des « poumons verts » pour les habitants et pour l'agglomération toulousaine.

Deux espaces forestiers majeurs sont situés aux extrêmes du territoire et sont supports de loisirs, la Forêt de Buzet (652 ha) et la Forêt de Bouconne (2 865 ha). Au sein du territoire, les boisements sont également présents en quantité (10 766 ha sur le SCoT Nord Toulousain, soit 13% du territoire). Ils sont néanmoins discontinus et de taille plus réduite. La propriété de ces espaces boisés est morcelée entre de multiples acteurs majoritairement privés :

- 6,6% de forêt publique, 93,4% de forêt privée,
- 6 760 propriétaires privés, dont 98,5% propriétaires de moins de 10 ha.

Ce morcellement implique des leviers d'action réduits sur la gestion des espaces boisés (1 430 ha gérés, soit 13,3% de l'ensemble de la superficie boisée du territoire). En effet, la gestion concerne l'ensemble des espaces publics (711 ha) mais peu d'espaces privés (718 ha, soit 7%).

- *Des habitats propices à une biodiversité remarquable et méconnue*

Plusieurs espaces sont inventoriés et protégés sur le territoire du Pays Tolosan (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique,

Natura 2000, Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux, Arrêté préfectoral de Protection de Biotope). La surface cumulée de ces sites regroupent 5,3% de la superficie de l'ensemble du SCoT :

- ZNIEFF : 3 243 ha,
- Natura 2000 : 1 110 ha,
- ZICO : 351 ha,
- Arrêté préfectoral de Protection de Biotope : 377 ha.

Ces sites, comme les espaces de nature « ordinaire » (friches, jachères, ..) accueillent une biodiversité parfois remarquable et menacée au niveau national ou régional :

- Oiseaux : aigles bottés, busard cendré notamment
- Chauves souris : pipistrelle commune, murin de Daubenton, pipistrelle de Kuhl, noctule de Leisler, barbastelle,
- Flore : Orchis lactée.



Aigle Botté
© Philippe Van Dorsselaer
Source : futura-sciences.com



Busard cendré
© ONCFS-Latraube
Source : oncfs.gouv.fr

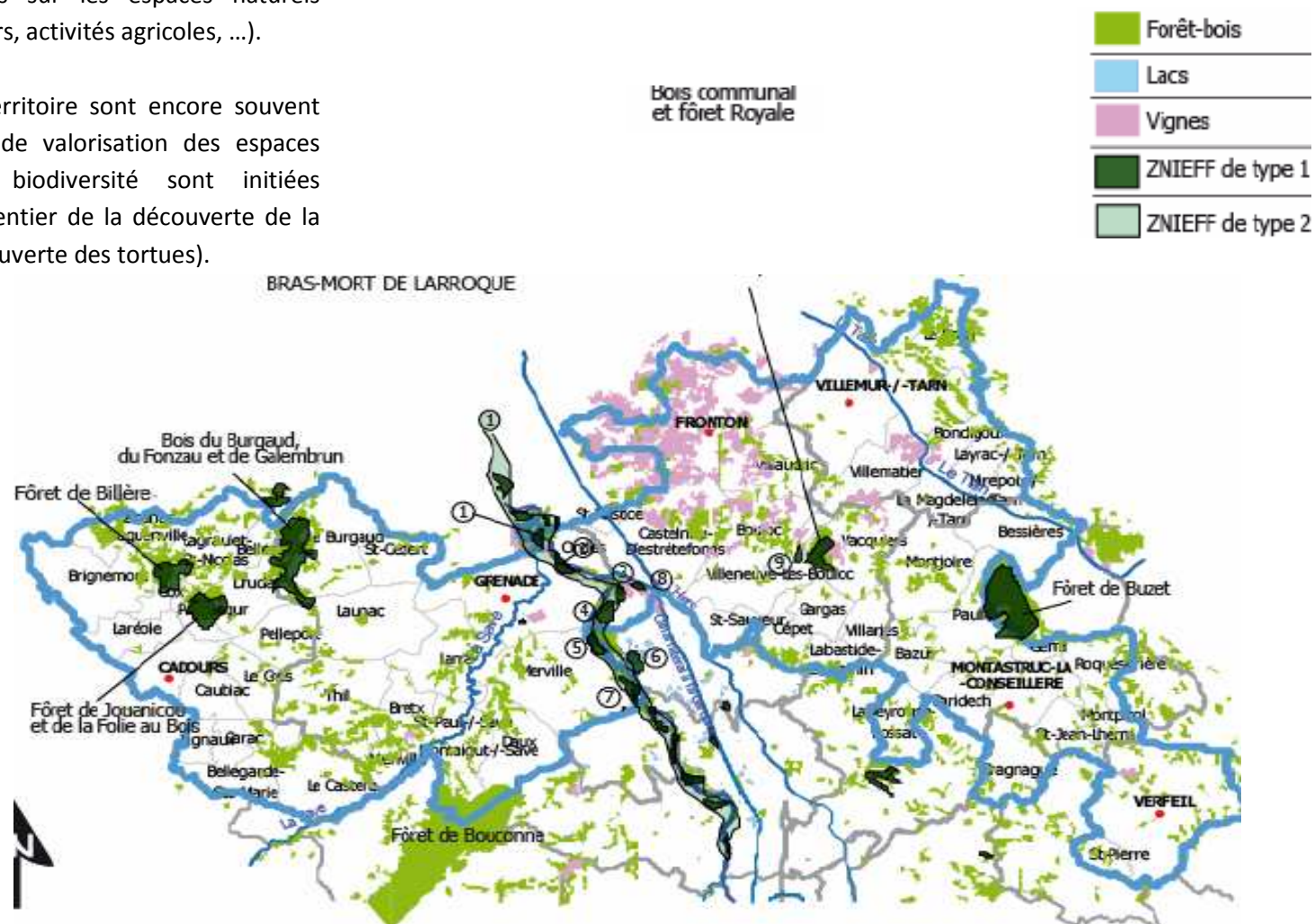


Orchis lactée
© Laurie Mounier
Source : botagora.fr

Quelques espèces sont également recensées comme nuisibles, par des arrêtés préfectoraux de 2008 (ragondin, corneille noire, renard). En effet, ces espèces ont des impacts défavorables sur l'activité agricole et la préservation de la biodiversité (faune et flore). Cependant, les activités humaines présentent aussi des menaces sur les espaces naturels (extensions urbaines, aménagements routiers, activités agricoles, ...).

Les spécificités de la biodiversité sur le territoire sont encore souvent méconnues. Dans ce cadre, des actions de valorisation des espaces naturels et de sensibilisation à la biodiversité sont initiées ponctuellement, comme par exemple, le sentier de la découverte de la nature à Bessières ou le projet Kelonis (découverte des tortues).

Espaces naturels et agricoles



Source : Conseil Général Haute Garonne – DAEDL / SCOT Nord Toulousain – octobre 2006

3.2.2 Eau

- *Une ressource sous pression*

Le réseau hydrographique est important sur le territoire et repose sur la Garonne, le Tarn, le Girou, la Save, l'Hers et le Canal latéral à la Garonne.

La qualité des eaux est médiocre ou moyenne (matières phosphorées, azotées, organiques) sur ces cours d'eau majeurs, à l'exception du Tarn, de la Save et du Canal latéral à la Garonne (bonne qualité). De plus, l'ensemble des cours d'eau sont affectés par des pollutions de nitrates et de produits phytosanitaires. Les eaux souterraines affichent une qualité similaire (bonne sur les matières organiques, azotées et phosphatées, moyenne sur les nitrates).

Les pollutions sur la ressource en eau sont principalement issues des activités humaines :

- pression agricole (grandes cultures et viticulture) : forte sur l'ensemble des cours d'eau hormis le Tarn (moyenne),
- pression domestique et industrielle : forte sur l'Hers Mort (rejets de Labège notamment), pollution par les métaux sur le Tarn (industrie textile), moyenne sur les autres cours d'eau.

Les activités agricoles, domestiques et industrielles induisent également des pressions quantitatives sur la ressource (irrigation, alimentation en eau potable, ...).

Un déséquilibre existe entre besoins en eau et ressources disponibles sur l'ensemble du territoire, classé en Zone de Répartition des Eaux (la Garonne est classée en rivière très déficitaire).

Néanmoins, les besoins en eau potable sont globalement satisfaits et l'eau est de bonne qualité. De plus, les rendements des réseaux des 7 syndicats et des 2 communes sont globalement assez performants, même s'ils restent perfectibles sur quelques secteurs :

- + de 80% de rendement sur 3 syndicats,
- De 70 à 80% sur 2 syndicats et 2 communes,
- De 60 à 70% sur 2 syndicats.

- *Un assainissement en cours d'amélioration*

Les pressions domestiques sur les milieux impliquent des questionnements sur les équipements d'assainissement.

Le dispositif d'assainissement collectif est de type séparatif sur l'ensemble Nord Toulousain et s'articule autour de 36 stations d'épuration (47 767 Equivalents Habitants de capacité cumulée).

Cependant, ces équipements sont parfois anciens (27,4% ont plus de 25 ans), ce qui implique une conformité médiocre des rejets. De plus, de nombreuses stations sont en limite de capacité, même si le taux de charge moyen reste de 80%. Ainsi, la qualité des rejets est non conforme pour plus de la moitié des stations d'épuration (57,1%).

Néanmoins, des projets de création et d'extension de stations d'épuration sont en cours :

- 2 créations pour 900 EH cumulés,
- 5 extensions pour 12 749 EH cumulés.

La plupart des communes sont couvertes par un Service Public d'Assainissement Non Collectif (82% des communes du SCoT Nord Toulousain). L'état des installations d'assainissement non collectif est également préoccupant. En effet, à ce jour, sur les 2 856 installations vérifiées, 44% des installations sont considérées comme non-conformes (incomplètes) et 16% produisent des nuisances (risque de salubrité publique ou vers le milieu naturel).

La gestion des eaux pluviales est peu développée et peu suivie sur le territoire (quelques initiatives sur la Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue).

La qualité des cours d'eau



Source : IGN/Agence de l'eau Adour Garonne/SCOT Nord Toulousain

3.2.3 Une absence de politique énergétique

- *Peu d'actions de connaissance et de réduction des consommations énergétiques*

Globalement, les consommations énergétiques locales sont méconnues. Quelques actions sur la connaissance des consommations ont néanmoins été initiées, comme à Castelmaurou, qui a réalisé en 2008 un diagnostic des bâtiments communaux.

Le territoire régional est marqué par des secteurs résidentiel et tertiaire énergivores (45% des consommations d'énergie finale à l'échelle de Midi-Pyrénées).

Peu d'actions sont lancées pour la réduction des consommations énergétiques sur le territoire. Nous pouvons toutefois remarquer la mise en place d'ampoules basse consommation et une communication à destination des habitants sur le secteur de la Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue.

En ce qui concerne la valorisation énergétique, un projet de cogénération est remarquable à l'échelle du territoire, sur l'unité de valorisation énergétique de Bessières (UVE).

- *Un potentiel de développement des énergies renouvelables*

Le territoire présente un potentiel important de développement des énergies renouvelables, en particulier l'hydraulique, le solaire, l'éolien et la géothermie.

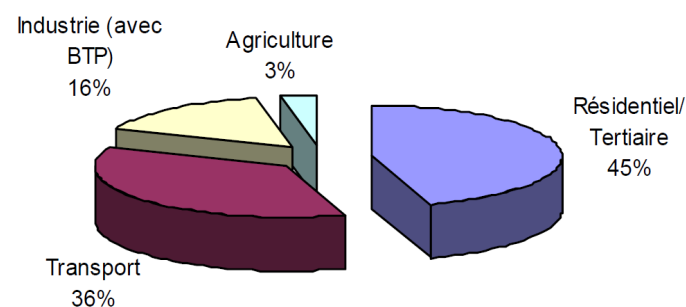
A ce jour, seuls des équipements solaires et hydroélectriques sont développés sur le territoire. Ainsi, l'OREMIP dénombre :

- 109 chauffe-eaux solaires individuels entre 2004 et 2006,
- 2 chauffe-eaux solaires collectifs entre 2000 et 2006,
- 6 Systèmes Solaires Combinés en 2006, pour une surface installée de 87 m²,
- 18 équipements photovoltaïques (122 kW de puissance cumulée).

Un projet conséquent est également en réflexion sur la commune de Bouloc : site d'exploitation en photovoltaïque (8 à 10 MWh de puissance prévue).

Plusieurs sites de production d'énergie hydraulique sont également recensés sur le Pays : 3 sur le Tarn et 1 sur la Save (puissance cumulée de 7,07 MW).

Répartition de la consommation d'énergie finale par secteur d'activité sur Midi-Pyrénées



Source : OREMIP, SCoT Nord Toulousain

3.2.4 Déchets, une dynamique à poursuivre sur le tri sélectif

La couverture du territoire par la collecte des déchets est organisée autour de 7 EPCI :

- Communauté de communes Canton de Cadours, Communauté de communes Save et Garonne, Communauté de communes Canton de Villemur,
- SIVOM de Fronton, SIVOM de Bruguières, SIVOM de Montastruc-Verfeil, SITROM (CC Coteaux de Bellevue et Lapeyrouse Fossat).

Six déchetteries sont localisées sur le territoire (Garidech, Cadours, Villemur, Fronton, Grenade et Verfeil). Elles semblent bien réparties (dans un rayon de 10 km pour la majorité des habitants) et constituent des points de collecte des encombrants et des déchets verts. Pour ces deux types de déchets, des collectes en porte à porte sont également parfois organisées.

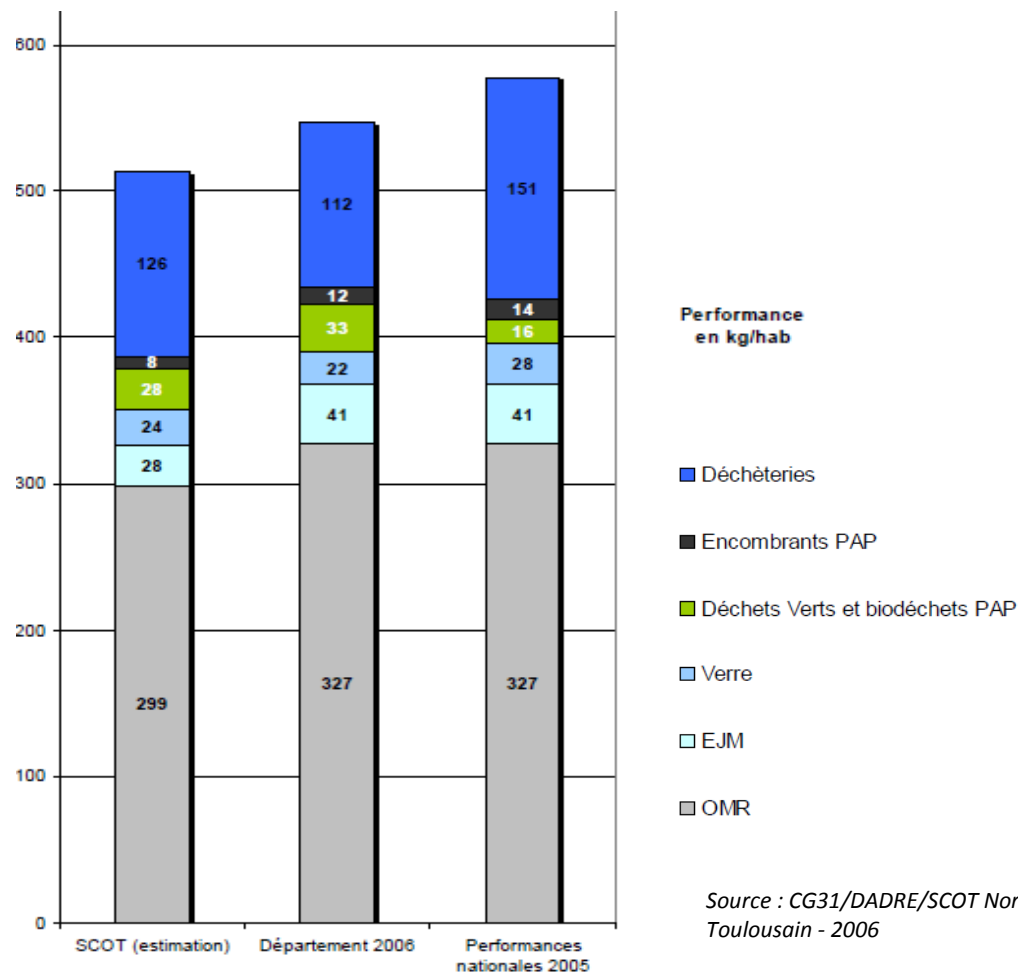
Les pratiques de collecte sélective sont très diverses sur le territoire. La collecte s'effectue majoritairement en apport volontaire. Dans ce cadre, les conteneurs enfouis dans le bourg de Bessièrès font partie des initiatives à souligner.

Le syndicat DECOSET gère le traitement et la valorisation des déchets pour l'ensemble des communes du Pays Tolosan. Le traitement et la valorisation s'organise à une échelle plus vaste que celle du Pays (158 communes ont délégué le traitement et la valorisation des déchets à DECOSET). Plusieurs équipements de traitement et de valorisation sont présents sur le territoire :

- Centre de tri de Bessièrès pour la collecte sélective,
- UVE de Bessièrès,

- Plate forme de compostage de Merville qui permet la valorisation des déchets verts.

Performance de la collecte des déchets ménagers



La production globale de déchets par habitant sur le territoire est inférieure aux moyennes départementales et nationales :

- 513 kg/an/hab. sur le SCoT Nord Toulousain en 2006,
- 547 kg/an/hab. sur le département en 2006,
- 577 kg/an/hab. au niveau national en 2005.

Cependant, les marges de progrès sur les modes de collecte du tri sélectif se remarquent dans les performances de tri :

- Bonnes performances sur le SITROM : quantité de collecte sélective importante et taux de refus bas,
- Des performances sur le SCoT Nord Toulousain (28 kg/an/hab.) inférieures à la moyenne départementale (41 kg/an/hab.).

De plus, les filières de collecte et de traitement de certains déchets restent encore en questionnement :

- Filière d'évacuation et de traitement des déchets agricoles peu organisée,
- Besoins importants sur la collecte de déchets recyclables du BTP,
- Modes de collecte et de valorisation des déchets organiques.

3.2.5 Risques et nuisances

- *De nombreux risques naturels bien identifiés et des risques technologiques modérés*

Sur le territoire, les risques naturels sont multiples. Les risques d'inondation, de retrait gonflement des argiles et d'érosion sont les plus répandus sur le territoire. Les risques de mouvement de terrain, de feux de forêt sont en revanche beaucoup plus ciblés.

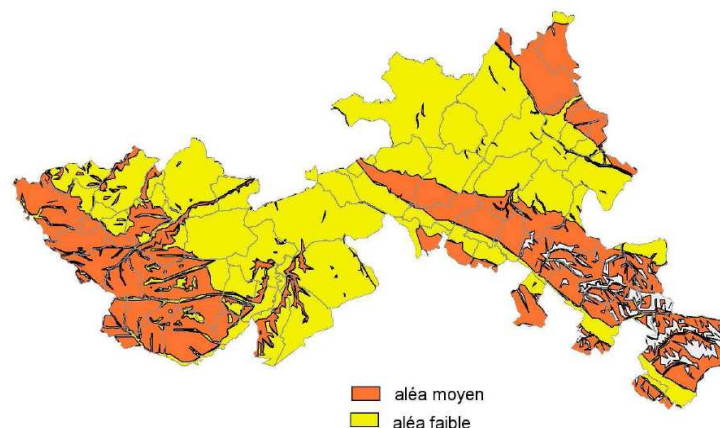
Ainsi, 56 communes du Pays Tolosan ont une partie de leur territoire classée en zone inondable (soit 80% de l'ensemble des communes). Le village d'Ondes est entièrement situé en zone inondable.

L'ensemble des communes du Pays Tolosan sont affectées par le risque de retrait gonflement des argiles. L'aléa varie selon les communes, de faible à moyen. Castelnaud d'Estretfonds, Saint Rustice et Saint Sauveur sont également concernées par le risque de mouvement de terrain.

L'aléa d'érosion est de faible à très fort sur le territoire. Les cantons les plus sensibles sont ceux de Cadours, Grenade et Verfeil (aléa très fort). En particulier, Verfeil a fait l'objet de plus de 5 procédures de classement en catastrophes naturelles pour des coulées de boue entre 1998 et 2008.

Le risque « feux de forêts » est faiblement présent sur le territoire (3 communes concernées : Montaigut sur Save, Daux, Paulhac).

Cartographie de l'aléa retrait gonflement des argiles



Source : BRGM/SCoT Nord Toulousain

Ces risques naturels sont bien identifiés sur le territoire. Ainsi, des dispositifs de prévention sont programmés par les collectivités :

- PPRn Inondation approuvé pour 12 communes, dispositif d'annonce des crues pour 16 communes
- PPRn sécheresse sur les cantons de Grenade et de Cadours, 3 PPRn Mouvement de Terrain approuvés.

Cependant, beaucoup de PPRn ne sont pas encore aboutis et les initiatives sont uniquement localisées (absence d'un plan global de prévention de l'érosion des sols par exemple).

Des risques technologiques existent sur le territoire mais sont cependant relativement modérés. Ainsi, 29 ICPE soumises à autorisation sont localisées sur le Pays et exercent des activités industrielles potentiellement polluantes dans le cadre de l'exploitation de carrières, du stockage de céréales et l'agro-alimentaire ou encore du traitement des déchets. Cependant, aucune de ces activités n'est classée en SEVESO.

Le transport de matières dangereuses concerne certaines infrastructures du territoire :

- axes routiers et ferrés conséquents,
- canalisations de gaz combustibles (17 communes).

Deux sites pollués par les activités économiques sont également présents sur le territoire et font l'objet de surveillance de nappe et des eaux souterraines :

- Ancien site d'incinérateur d'ordures ménagères de Cadours (mâchefers d'incinération enfouis),
- Site de Labinal (pollution par le plomb et l'arsenic)

Certains risques technologiques sont issus d'activités localisées à proximité du territoire :

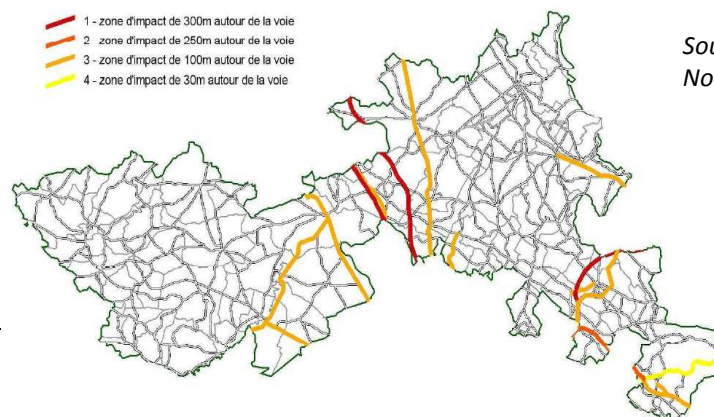
- Plans Particuliers d'Intervention relatifs au risque de rupture des barrages du Cap de Long et de la Ganguise (6 communes),
- Risque nucléaire sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne (proximité de la centrale de Golfech).

• *Des nuisances sonores*

Quelques nuisances sonores sont présentes localement sur le territoire. Elles sont liées au trafic routier et ferroviaire (130 km de voies classées bruyantes sur le SCOT) mais également aéroportuaire (Daux et Merville sont situées sur le périmètre du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Toulouse-Blagnac). Les autres nuisances sont peu présentes (nuisances olfactives autour de l'UVE de Bessières notamment).

La qualité de l'air apparaît globalement bonne sur le territoire. Une station ORAMIP mesure cette qualité à proximité de l'UVE de Bessières. Cependant, la qualité de l'air est peu suivie sur les autres points du territoire, où d'autres activités potentiellement polluantes sont présentes (gravières, activités agricoles, trafic routier, ...).

Classement des infrastructures bruyantes



Source : arrêtés préfectoraux / SCOT Nord Toulousain

Espaces naturels et accès

- ⇒ Un territoire riche en espaces naturels diversifiés (forêts, cours d'eau, espaces agricoles), mais méconnus et peu valorisés et notamment quant aux modalités d'accès
- ⇒ Un développement des sentiers de randonnées par certaines communes, parfois balisés
- ⇒ Des enjeux importants pour le Pays :
 - *Faire connaître les initiatives existantes*
 - *Créer du lien entre les communes et leurs initiatives (maillage, harmonisation des pratiques, signalétiques communes)*
 - *Promouvoir l'utilisation des sentiers dans le respect de la « culture rurale »*
 - *Valoriser les initiatives à l'extérieur du Pays (image)*

Energie

- ⇒ Une absence de stratégie énergétique
- ⇒ Des potentiels de développement des énergies renouvelables (soleil, bois par exemple) pas encore assez exploités :
 - *Une nécessité d'équilibre du développement des EnR : les sols agricoles doivent rester réservés à l'usage agricole*
 - *Des espaces de développement des EnR : terres non exploitables, toitures des bâtiments agricoles existants (ex : coopérative Vivalie)*
- ⇒ Des besoins de sensibilisation
- ⇒ Un éclairage public peu performant même si quelques bonnes pratiques existent (horloge astronomique par ex)

Déchets

- ⇒ Une collecte des déchets disparate sur le territoire, peu de ramassage en porte à porte du tri sélectif
- ⇒ Deux enjeux :
 - *Nature de l'organisation de la collecte sélective : le tri est plus facile d'accès pour les habitants en porte à porte, mais cette démarche a un coût important et des impacts environnementaux peu connus*
 - *Education et formation des citoyens : avec pour objectif d'augmenter les quantités de tri collectées*
- ⇒ Des questionnements sur le coût d'enlèvement des déchets dangereux et ses conséquences (décharges sauvages par exemple)

Analyse des actions et projets d'actions identifiés

3.1 Des projets sur la mobilité généralement portés au niveau global

Le Pays a porté une réflexion globale sur la mobilité, en association avec les habitants, qui doit se poursuivre (groupe de travail sur la mobilité).

A ce jour, l'essentiel des actions dans ce domaine sont portées par des partenaires supra-pays (Conseil Général, Tisséo, SNCF, ...) :

- Lignes Hop !
- Navette Gragnague-Toulouse, ...

Néanmoins, certaines actions innovantes sur la mobilité sont ponctuellement réalisées par des acteurs locaux :

- système de ramassage pour permettre aux jeunes d'accéder aux activités (Association Atout Jeunes),
- soutien à la démarche de covoiturage dynamique.

Les initiatives sur les aménagements en modes doux comme celui de la Communauté de Communes de Save et Garonne sont plus rares, et se concentrent sur les sentiers de randonnées.

3.2 Des actions et projets concrets à relayer sur le terrain communal : énergie, stations d'épuration, espaces naturels et la biodiversité

Des actions ponctuelles s'inscrivent dans le cadre communal en matière d'énergie :

- diagnostic de bâtiments communaux,
- réflexions sur l'éclairage public, ...

Cependant, si des installations anciennes existent sur le développement des énergies renouvelables (centrales hydroélectriques en particulier), peu d'actions de réductions des consommations énergétiques sont actuellement initiées sur le territoire (prise de connaissance et réflexion seulement). De plus, aucune action sur l'énergie n'est mise en place au niveau du Pays. Ainsi, la prise en compte de l'énergie apparaît non structurée à ce jour.

Le Pays a organisé une réflexion sur les paysages (Etude préalable Paysage et Urbanisme). Les actions et projets au niveau local, quant à eux, permettent de préserver les ressources et espaces naturels en couvrant deux dimensions :

- Réduction des pressions sur les espaces naturels : espaces boisés classés, rénovation et construction de stations d'épuration, trame verte, modernisation des réseaux d'irrigation,
- Valorisation des espaces naturels et de la biodiversité : sensibilisation à la biodiversité à l'école primaire, projet KELONIS.

Les enjeux de développement durable

- ⇒ Une intensification des déplacements, en particulier vers l'agglomération toulousaine et des difficultés de liaison interne au territoire
 - *Une offre en TC insuffisante malgré les progrès. Un besoin de souplesse et d'animation sur les dispositifs de transports en commun*
 - *Des pratiques et des offres de covoiturage en développement mais qui manquent de visibilité*
 - *Peu de cheminements piétons et cycles en dehors de ceux dédiés aux loisirs*

- ⇒ Des espaces naturels peu valorisés, une biodiversité méconnue et des activités humaines réduisant les espaces naturels
- ⇒ Des modalités d'accès aux espaces naturels peu connues

- ⇒ Une qualité des eaux de surface médiocre ou moyenne (enjeu d'assainissement)
- ⇒ Un déséquilibre entre besoin et offre en eau

- ⇒ Une absence de politique énergétique
 - *Des consommations énergétiques globalement méconnues malgré des initiatives communales. Un éclairage public peu performant. Des consommations à maîtriser*
 - *Un potentiel en énergies renouvelables à valoriser (de nombreuses initiatives en développement) Un développement des EnR qui ne doit pas s'effectuer au détriment de l'usage agricole des sols*

- ⇒ Des modalités de tri des déchets disparates selon les territoires, en particulier au niveau du tri sélectif. Une éducation et une formation des citoyens à développer
- ⇒ Des filières de collecte de certains déchets encore peu organisées (BTP, agricoles, déchets organiques)

4.1 Tourisme

4.1.1 Un patrimoine riche mais peu valorisé

Le patrimoine bâti est de qualité sur le territoire, en particulier le patrimoine castral, religieux et les cœurs de villages. Ainsi, 40 monuments historiques sont recensés sur le SCoT Nord Toulousain comme le château de Bonrepos Riquet, le château de Laréole, la Chapelle Notre Dame d'Alet ou encore le château de Merville.

Le patrimoine du Pays Tolosan est également lié aux activités industrielles et agricoles. Par exemple, les friches Brusson et les centrales hydroélectriques (Villemur et St Rustice) constituent des éléments patrimoniaux remarquables. Les paysages et bâtiments ruraux (fermes, ...) sont également des marqueurs identitaires du territoire.

Néanmoins, l'urbanisation actuelle sous forme de constructions pavillonnaires ou diffuses, s'harmonise peu avec le bâti ancien et provoque des dégradations paysagères.

Dans ce contexte, des initiatives de réhabilitation du patrimoine sont organisées comme par exemple sur le centre de Bouloc et à Villemur (réhabilitation de la minoterie en logements sociaux). Cependant, les actions de valorisation du patrimoine sont ponctuelles et menées par des structures associatives souvent isolées.

Le territoire est également propice à la présence d'un patrimoine archéologique. En effet, près de 490 sites archéologiques sont répertoriés, sur une période allant de la préhistoire (rives du Tarn, coteaux de la Garonne, plaines de Pechbonnieu, ...) à l'époque moderne.

Trois espaces sont dédiés à la diffusion de ce patrimoine sur le Pays :

- Musée de Villariès : près de 1 200 objets présentés,
- Maison de l'Histoire à Larra,
- Musée de Cox : artisanat potier.

4.1.2 Une activité touristique en cours de structuration

L'identité touristique du territoire est peu reconnue à l'extérieur du Pays. Le tourisme s'est déployé dans un premier temps autour des espaces naturels, dans le cadre de loisirs de journée.

En conséquence, l'activité d'hébergement touristique est globalement faible sur le territoire. En effet, la capacité d'hébergement touristique du SCoT Nord Toulousain (toutes formes confondues) représente moins de la moitié de la capacité d'hébergement existante sur les deux autres SCoT périphériques de l'aire urbaine (SCoT du Pays du Sud toulousain et SCoT du Lauragais).

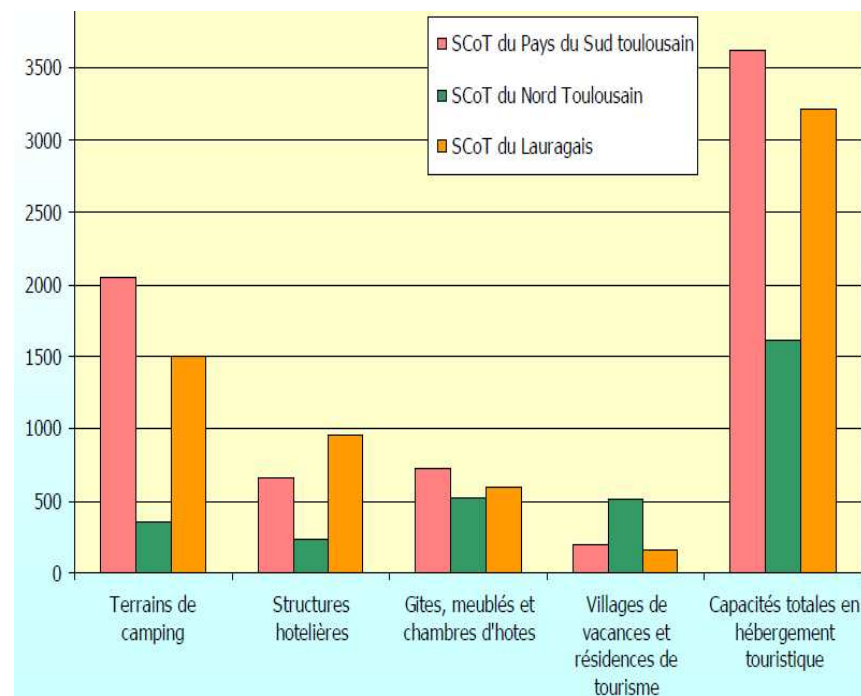
Un développement touristique est en cours de structuration sur le territoire. Ainsi, des structures de promotion touristique se sont progressivement mises en place :

- 4 Offices de tourisme (Save et Garonne, Canton de Villemur, Verfeil, Maison des Vins et du Tourisme),
- 2 syndicats d'initiative (Cadours, Bonrepos Riquet),

Pour permettre l'accès aux espaces naturels, des sentiers de randonnée sont réhabilités et structurés par les communes. Cependant, ils sont peu reliés et manquent d'harmonisation (signalétique commune par exemple).

De plus, l'agro-tourisme est en évolution sur le territoire. Ainsi, l'ouverture au public des exploitations agricoles est une pratique de plus en plus répandue (réseau « Bienvenue à la ferme » par exemple). Le projet de Maison des Vins et du Tourisme précise également le lien entre viticulture et tourisme.

Capacité cumulée des formes d'hébergements touristiques



Source : Comité Départemental du Tourisme 31/SCOT Nord Toulousain

Hébergement touristique

- ⇒ Un manque important d'hébergement touristique sur le Pays (hôtellerie et hôtellerie de plein air) : des demandes non satisfaites
- ⇒ Des chambres d'hôtes, mais souvent méconnues (manque d'information), un guide de création diffusé par les Offices de tourisme (information sur les subventions et les acteurs)
- ⇒ Des enjeux sur :
 - *Le soutien des porteurs de projets afin d'étoffer l'offre*
 - *La création d'aire de camping car*
 - *La promotion d'offres alternatives (du type échange de maisons)*

Valorisation du patrimoine

- ⇒ Un patrimoine riche mais peu valorisé, qui a tendance à se dégrader
- ⇒ Un patrimoine souvent privé, donc peu de leviers d'actions pour sa réhabilitation
- ⇒ Une signalisation quasi inexistante en question (harmonisation des signalétiques, indication des sites d'intérêt à l'entrée des bourgs, ...)
- ⇒ Des sites d'intérêt majeur (Larréole, la Maison des vins et du Tourisme de Fronton, Château de Bonrepos Riquet) qui peuvent constituer des lieux relais d'information vers les autres sites

4.2 Culture

4.2.1 De nombreuses actions pour renforcer l'accès à la culture

Une activité culturelle diversifiée est proposée sur le Pays, notamment par l'intermédiaire des bibliothèques, écoles et cours de musique, ateliers de théâtre, cinémas ou encore cours de danse. Cette diversification permet de répondre aux besoins actuels des habitants.

L'accessibilité financière aux activités culturelles est renforcée dans certaines communes. Ainsi, elles mettent en place des distributions de places gratuites ou des réductions de tarifs sur certaines activités ou événements. Ce constat ne concerne pas la pratique musicale, où les tarifs sont jugés plutôt élevés.

Des projets spécifiques permettent également de faciliter l'accès à la culture pour les personnes isolées et la jeunesse :

- Des dispositifs itinérants sur le livre et la musique : bibliobus et musibus,
- Des actions spécifiques sur le cinéma (« Ciné Mômes » à Grenade par exemple),
- Un projet pédagogique sur la danse : l'École des Sens.

Le territoire est de mieux en mieux desservi par les infrastructures numériques. En effet, le développement des sites Wimax et Wifi permettent de combler la présence de zones blanches ADSL.

4.2.2 Une animation culturelle importante

L'animation culturelle se développe autour de plusieurs thématiques sur le Pays telles que le vin (Saveurs et Senteurs du Frontonnais, ...); l'eau ou encore la culture de la fête (vie festive des bourgs, danses sévillanes, bandas, ...). Cette animation est en grande partie impulsée par les associations et les bénévoles.

Dans ce cadre, certains festivals sont de bonne renommée (« Musique en vignes » par exemple). Cependant, la majorité de ces événementiels ont une fréquentation limitée (1 500 personnes au maximum).

De plus, certaines actions sont destinées à favoriser l'expression culturelle sur le territoire :

- Festival Détours en Ciné Court (courts métrages et auteurs méconnus),
- Café associatif du Burgaud (spectacles, concerts, location de salle pour des répétitions, résidences et développement d'ateliers), ...

Des projets culturels sur des domaines originaux sont également animés par des professionnels et associés à des lieux de résidence d'artistes.

Nous pouvons citer par exemple :

- Capech à la cote : arts plastiques, Festival « Art dans la rue »,
- Trioc : fabrication d'instruments de musique en roseau,
- Usinotopie : arts marionnettiques.

4.2.3 Une répartition inégale des équipements culturels

La couverture du territoire par les équipements culturels est inégale, en particulier sur les bibliothèques, les cinémas et les points de pratique de danse.

Les équipements de diffusion culturelle emblématiques, permettant la programmation d'expositions, de conférences ou encore de spectacles, sont relativement rares sur le territoire. Seul l'espace Soleiha, à Bessières, présente un niveau d'équipement aussi conséquent.

Néanmoins, les équipements culturels existants se caractérisent par un rayonnement important et une forte fréquentation (médiathèques, structures d'enseignement musical, cinémas). Par exemple, 44% des utilisateurs de la médiathèque de Villemur sur Tarn viennent des communes alentours. De plus, les cinémas du Pays ne souffrent pas de la proximité des grands complexes de l'agglomération toulousaine.

Accès à la culture

- ⇒ Une offre culturelle importante sur le territoire, mais inégalement répartie
- ⇒ Des freins pour l'accès à la culture :
 - *Accès à l'information et fracture numérique*
 - *Problème de mobilité*
 - *Manque de moyens financiers*
- ⇒ Une dimension itinérante qui peut constituer une réponse aux enjeux de mobilité

Positionnement de l'offre culturelle

- ⇒ Une offre qui doit se structurer par bassin de vie, sous le schéma suivant :
 - *Des projets à vocation locale*
 - *Des projets à fort rayonnement (équipements, événements)*
- ⇒ Un enjeu de complémentarité avec les offres des agglomérations limitrophes

Acteurs culturels et mutualisation

- ⇒ De nombreux acteurs culturels (associations en particulier) mobilisés sur le territoire et qui participent à la richesse de l'offre
- ⇒ Des difficultés qui résident dans la coordination des acteurs et dans la mutualisation des moyens et des expériences (économies d'échelle, échanges de bonnes pratiques)
- ⇒ Des mutualisations qui peuvent s'envisager à l'échelle des pôles culturels ou du Pays
- ⇒ Les projets itinérants peuvent être une approche favorable à la mutualisation des moyens

Information culturelle

- ⇒ Un manque d'accès à l'information culturelle
- ⇒ Une offre riche mais peu connue, surtout si l'on s'éloigne de sa commune, alors que beaucoup de personnes seraient prêtes à se déplacer pour accéder à une offre culturelle
- ⇒ La mise en ligne des informations sur internet est un atout, mais elle ne permet pas de diffuser l'information auprès de tous
- ⇒ Un enjeu est de faire connaître les offres culturelles du Pays Tolosan de Toulouse à Montauban

Analyse des actions et projets d'actions identifiés

4.1 Des équipements culturels diversifiés et des animations sur le patrimoine du territoire

Des actions locales sont réalisées sur la mise en place d'équipements et de services culturels diversifiés (lecture, musique, danse, cinéma, théâtre, spectacles, ...). Le Pays structure cette offre par le biais d'un schéma culturel territorial (expertise culturelle).

Les animations culturelles et touristiques sont souvent associées à la valorisation de la culture locale, traditionnelle et du patrimoine naturel :

- Festivités : Saveurs et Senteurs du Frontonnais,
- Réhabilitation du bâti : restauration et valorisation du centre ville de Bouloc, Réhabilitation de la minoterie,
- Connaissance et valorisation du patrimoine historique et naturel : musée de Villariès, musée historique de Verfeil, chemins de randonnée, études patrimoniales de recensement.

Ces actions intègrent une dimension sociale en proposant des services aux personnes en difficulté, notamment sous deux angles :

- Réhabilitation du patrimoine (minoterie) en logements sociaux,
- Renforcement de l'accès aux activités culturelles pour les personnes éloignées ou en difficulté (bibliobus, musibus, ...).

4.2 Une structuration du tourisme sur ces bases à soutenir

Les initiatives de formation des acteurs touristiques et du développement de structures touristiques (Maison des Vins et du Tourisme de Fronton par exemple) pose les prémices d'une structuration du tourisme.

L'action du Pays se décline par le soutien et l'ingénierie au développement de projets emblématiques :

- Friches Brusson : réhabilitation et réutilisation des friches industrielles, équipements culturels, logements, services,
- Maison des vins et du tourisme de Fronton : valorisation des produits du terroir et du patrimoine naturel, mise à disposition de locaux pour les associations,
- Domaine de Bonrepos-Riquet : lieu d'expositions sur les arts techniques, proposition de loisirs verts, valorisation de l'environnement et thématique de l'eau.

La structuration du tourisme et le développement de projets emblématiques envisage trois dimensions économiques, sociales et environnementales :

- Développement économique : valorisation des productions,
- Création de lien entre personnes et territoires : connaissance entre les professionnels du tourisme, volonté d'association entre les Offices de tourisme du Pays Tolosan,
- Déplacements : mixité des fonctions (Friches Brusson), continuité des aménagements en modes doux (étude circuit pédestre).

Les enjeux de développement durable

- ⇒ Une urbanisation récente pas toujours en harmonie avec le patrimoine historique et paysager. Un enjeu de réhabilitation du patrimoine
- ⇒ Une couverture inégale des équipements culturels ? Un dispositif culturel itinérant adéquat et à conforter. Une offre culturelle à structurer par bassin de vie
- ⇒ De nombreuses manifestations culturelles, mais qui ne permettent pas un rayonnement culturel du territoire. Une information sur les événementiels à développer
- ⇒ Des chemins de randonnées en développement mais qui manquent de liaisons et de visibilité
- ⇒ Une identité touristique peu reconnue. Une offre en tourisme de courte durée
- ⇒ Une capacité d'hébergement touristique faible
- ⇒ Un agro-tourisme en développement, à conforter
- ⇒ Le Pays : lieu de structuration et de lisibilité des actions

Une forte attractivité résidentielle entraînant de nombreux impacts :

- ⇒ Augmentation des déplacements pendulaires
- ⇒ Consommation d'espace :
 - *Modification des paysages et des formes urbaines*
 - *Conflits d'usages des sols*
- ⇒ Cohabitation de populations « urbaines » et « rurales », pouvant entraîner un affaiblissement du lien social
- ⇒ Augmentation des demandes en services, sans apport de ressources financières

Des enjeux supra-communaux trouvent difficilement leurs réponses dans des politiques communales et supposent une plus forte intégration communautaire :

- ⇒ Gestion de l'espace, urbanisme et déplacement
- ⇒ Equipements sociaux
- ⇒ Développement économique

Une dynamique de territoire en construction et une volonté de faire ensemble